



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice



MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2013

Novembre 2015

Ministère de la fonction publique,
du travail et de la sécurité sociale

Secrétariat général

Direction générale des études
et des statistiques sectorielles

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



Tableau de bord statistique

Réalisé avec l'appui du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs) financé par l'Union européenne.



Novembre 2015

AVANT PROPOS

Le Ministère de la fonction publique, du travail, et de la sécurité sociale (MFPTSS) assure la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de fonction publique, de travail, de relations professionnelles et de sécurité sociale.

Le département, dans le souci de garantir une meilleure capitalisation des résultats atteints, de rendre compte et de donner plus de visibilité à l'existant en matière de fonction publique, de travail et de sécurité sociale met chaque année des données statistiques à la disposition des utilisateurs.

Au regard de la nécessité d'assurer un meilleur accès des utilisateurs aux données afin de leur permettre de mieux apprécier les actions en matière de fonction publique, de travail et de sécurité sociale, mon département s'est engagé à produire chaque année son tableau de bord statistique.

Le tableau de bord statistique à travers une analyse de principaux indicateurs donne une image synthétique de la situation de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale en 2013 et de son évolution durant les cinq dernières années.

Le tableau de bord statistique 2013 du MFPTSS aborde successivement le personnel et le budget du MFPTSS, l'effectif des agents et les dépenses de personnel de la fonction publique, les intégrations et engagements, les concours directs et professionnels, le personnel en formation et les diplômés des écoles de formation professionnelle de la fonction publique, les départs à la retraite et les retraités d'agents publics, le nombre d'ayants droit, les pensions de retraite payées et des ayants droit, les infractions à la législation du travail, les contrôles, les litiges, les conflits individuels et collectifs de travail, les contrats de travail, les mouvements des travailleurs, les accidents de travail et maladies professionnelles et les enfants en situation de travail.

Vos observations, critiques ou suggestions pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines éditions sont les bienvenues. J'espère que les professionnels et tous les lecteurs intéressés par les activités du ministère trouveront l'information nécessaire à leur préoccupation.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les acteurs ainsi qu'aux responsables du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs), financé par l'Union européenne, pour leur contribution à la réalisation de ce tableau de bord.

Je félicite et encourage l'ensemble du personnel du Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale ayant participé à cette activité pour son dévouement.

Le Ministre de la fonction publique,
du travail et de la sécurité sociale


Pr. Augustin LOADA

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	Erreur ! Signet non défini.
SOMMAIRE	7
SIGLES ET ABREVIATIONS	9
LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES CARTES.....	11
RESUME EXECUTIF	16
CHIFFRES CLES	18
CONTEXTE	20
1. MOYENS.....	22
1.1. Personnel	22
1.2. Budget.....	24
2. FONCTION PUBLIQUE	26
2.1. Effectif des agents de la fonction publique d’Etat.....	26
2.2. Dépenses de personnel de la fonction publique d’Etat.....	28
2.3. Recrutements.....	30
2.3.1. Nombre d’agents intégrés/engagés dans la fonction publique d’Etat	30
2.3.2. Concours directs.....	32
2.3.3. Concours professionnels	34
2.4. Formation professionnelle.....	36
2.4.1. Personnes en formation.....	36
2.4.2. Personnes diplômées	38
2.5. Retraite et prestations	40
2.5.1. Départ à la retraite	40
2.5.2. Effectifs des retraités	42
2.5.3. Effectifs des ayants droit.....	44
2.5.4. Montant de la pension de retraite payée	46
2.5.5. Montant de la pension des veufs/veuves	48

3. TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	50
3.1. Contrôle d'établissements	50
3.2. Infractions à la législation du travail	52
3.3. Conflits de travail.....	54
3.3.1. Nombre de litiges	54
3.3.2. Conflits individuels et collectifs	56
3.4. Mouvements des travailleurs.....	58
3.5. Contrats de travail	60
3.6. Accidents de travail	62
3.7. Travail des enfants	64

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPE :	Agence nationale pour l'emploi
CARFO :	Caisse autonome de retraite des fonctionnaires
CDD :	Contrat à durée déterminée
CDI :	Contrat à durée indéterminée
CID :	Circuit intégré de dépenses
DGESS :	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DRH :	Directeur des ressources humaines
ENAREF :	Ecole nationale des régies financières
ENEP :	Ecole nationale des enseignants du primaire
ENP :	Ecole nationale de police
ENSP :	Ecole nationale de santé publique
ENS/UK :	Ecole normale supérieure de l'Université de Koudougou
FCFA :	Franc des communautés financières d'Afrique
IDS :	Institut des sciences
INSD :	Institut national de la statistique et de la démographie
IRA :	Institut régional d'administration
MEBA	Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
MEF :	Ministère de l'économie et des finances
MFPTSS :	Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale
MENA :	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
Par-Gs :	Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques
UEMOA :	Union économique et monétaire ouest-africaine
TAMA :	Taux d'accroissement moyen annuel

LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES CARTES

Liste des tableaux

Tableau 1: Population du Burkina Faso par région	21
Tableau 2: Nombre d'agents du Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale	23
Tableau 3 : Agents du MFPTSS exerçants par région	23
Tableau 4: Budget du Ministère de la fonction publique du travail et de la sécurité sociale (en milliards FCFA).....	25
Tableau 5: Nombre d'agents de la fonction publique.....	27
Tableau 6: Personnel par ministère en 2013	27
Tableau 7: Personnel par région en 2013	27
Tableau 8: Dépenses de personnel de la fonction publique(en milliards FCFA).....	29
Tableau 9: Dépenses de personnel par ministère en 2013.....	29
Tableau 10: Nombre d'agents intégrés/engagés dans la fonction publique d'Etat.....	31
Tableau 11: Evolution des agents intégrés / engagés par catégorie	31
Tableau 12: Nombre de concours directs	33
Tableau 13: Indice base 100 en 2008 des candidatures et postes pourvus.....	33
Tableau 14: Candidatures par ministère	33
Tableau 15: Postes pourvus par ministère.....	33
Tableau 16: Nombre de concours professionnels.....	35
Tableau 17: Indice base 100 en 2008 des candidatures et postes pourvus aux concours professionnels	35
Tableau 18: Candidatures aux concours professionnels par ministère	35
Tableau 19: Postes pourvus aux concours professionnels par ministère	35
Tableau 20: Nombre de personnes en formation professionnelle	37
Tableau 21: Evolution des inscrits par école de formation professionnelle	37
Tableau 22: Nombre de personnes diplômées	39
Tableau 23: Evolution du nombre de personnes diplômées par école de formation	39
Tableau 24: Nombre de départs à la retraite d'agents de la fonction publique.....	41
Tableau 25: Nombre d'agents publics à la retraite	43
Tableau 26: Nombre d'ayants droit	45
Tableau 27: Montant de la pension de retraite payé (en milliards FCFA)	47
Tableau 28: Montant de la pension des veufs/veuves (en milliards FCFA)	49
Tableau 29: Nombre d'établissements contrôlés	51
Tableau 30: Nombre d'infractions à la législation du travail	53
Tableau 31: Répartition des infractions par type de résolution	53
Tableau 32: Répartition des infractions par région.....	53
Tableau 33: Nombre de litiges	55
Tableau 34: Répartition des litiges par région et évolution.....	55
Tableau 35: Nombre de conflits individuels.....	57
Tableau 36: Nombre de conflits collectifs.....	57
Tableau 37: Nombre de mouvements des travailleurs.....	59
Tableau 38: Entrées et sorties des travailleurs en 2013 par région.....	59
Tableau 39: Nombre de contrats de travail	61

Tableau 40: Contrat de travail des nationaux par région.....	61
Tableau 41: Contrat de travail par secteur d'activités	61
Tableau 42: Accidents de travail et maladies professionnelles.....	63
Tableau 43: Nombre d'enfants en situation de travail.....	65

Liste des graphiques

Graphique 1: Population du Burkina Faso par sexe	21
Graphique 2: Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE.....	21
Graphique 3: Pyramide d'âge du Burkina Faso en 2006	21
Graphique 4: Nombre d'offre d'emplois de l'ANPE par type de contrat	21
Graphique 5: Répartition des offres d'emploi de l'ANPE par groupe socioprofessionnel en 2013	21
Graphique 6: Ratio masse salariale/recette fiscale (en %).....	21
Graphique 7: Répartition des travailleurs par branches d'activités en 2010	21
Graphique 8: Répartition des agents du MFPTSS en activité/ exerçant selon le sexe	23
Graphique 9: Répartition des agents du MFPTSS par catégorie socioprofessionnelle	23
Graphique 10: Agents du MFPTSS par tranche d'âge en 2013.....	23
Graphique 11: Evolution de la part budgétaire du MFPTSS dans le budget Etat.....	25
Graphique 12: Répartition du budget par emploi	25
Graphique 13: Evolution de l'allocation budgétaire par titre	25
Graphique 14: Allocation et exécution budgétaire	25
Graphique 15: Evolution du taux de consommation budgétaire	25
Graphique 16: Evolution des fonctionnaires et contractuels.....	27
Graphique 17: Personnel selon la catégorie	27
Graphique 18: Personnel selon l'âge en 2013 en %	27
Graphique 19: Personnel selon l'Institution en 2013 en %	27
Graphique 20: Evolution des dépenses par statut (en milliards)	29
Graphique 21: Répartition des dépenses par catégorie.....	29
Graphique 22: Evolution des agents intégrés / engagés par sexe	31
Graphique 23: Evolution des agents intégrés / engagés par statut	31
Graphique 24: Evolution des agents intégrés / engagés par catégorie d'âge.....	31
Graphique 25: Répartition des agents intégrés / engagés selon l'institution en 2013 en %	31
Graphique 26: Répartition des candidatures par catégorie	33
Graphique 27: Répartition des candidatures aux concours professionnels par catégorie	35
Graphique 28: Evolution des personnes en formation professionnelle par sexe	37
Graphique 29: Répartition des personnes en formation professionnelle par catégorie en 2013	37
Graphique 30: Répartition des personnes en formation professionnelle par catégorie et selon le statut en 2013	37
Graphique 31: Evolution du nombre de personnes diplômées par sexe	39
Graphique 32: Répartition du nombre de personnes diplômées par catégorie en 2013	39
Graphique 33: Répartition du nombre de personnes diplômées par catégorie et selon le statut en 2013	39
Graphique 34: Evolution des départs à la retraite selon le sexe	41
Graphique 35: Répartition des départs à la retraite par sexe en 2013	41
Graphique 36: Evolution de la répartition des départs à la retraite par statut	41
Graphique 37: Evolution de la répartition des départs à la retraite par catégorie	41

Graphique 38: Evolution du nombre d'agents publics à la retraite par sexe	43
Graphique 39: Evolution du nombre d'agents publics à la retraite selon le régime	43
Graphique 40: Evolution du nombre d'agents publics à la retraite selon l'âge.....	43
Graphique 41: Evolution des ayants droit selon le type-	45
Graphique 42: Répartition des veufs/ veuves par tranche d'âge en 2013	45
Graphique 43: Evolution du nombre d'orphelins selon le régime des parents	45
Graphique 44: Evolution de la répartition des orphelins selon la catégorie des parents civils.....	45
Graphique 45: Evolution de la répartition des orphelins selon la catégorie des parents militaires.....	45
Graphique 46: Evolution de la pension de retraite payée selon le régime (en milliards FCFA).....	47
Graphique 47: Evolution de la répartition de la pension de retraite payée selon le sexe des retraités	47
Graphique 48: Répartition de la pension de retraite payée selon la position géographique en 2013.	47
Graphique 49: Evolution de la répartition de la pension de retraite payée selon la durée dans la retraite	47
Graphique 50: Evolution de la répartition du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le sexe	49
Graphique 51: Evolution du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le régime	49
Graphique 52: Evolution du montant de la pension de veuf/veuve selon la tranche d'âge des veufs/veuves	49
Graphique 53: Montant de la pension de veuf/veuve selon la position géographique en 2008 et 2013	49
Graphique 54: Nombre d'établissements contrôlés par secteurs d'activité	51
Graphique 55: Nombre d'établissements contrôlés par région	51
Graphique 56: Evolution du nombre d'infractions à la législation du travail	53
Graphique 57: Ratio infractions par contrôle d'établissements selon la région	53
Graphique 58: Répartition des infractions à la législation du travail selon l'objet.....	53
Graphique 59: Evolution du nombre de litiges	55
Graphique 60: Evolution de la répartition des litiges par issue du règlement	55
Graphique 61: Nombre de litiges par point de litiges en 2013	55
Graphique 62: Evolution des litiges portant sur les salaires	55
Graphique 63: Répartition des sommes dues à l'issue des règlements par point du litige (en %).....	55
Graphique 64: Evolution des conflits individuels.....	57
Graphique 65: Evolution des conflits collectifs.....	57
Graphique 66: Evolution de la répartition des conflits collectifs selon la nature	57
Graphique 67: Répartition des conflits individuels par région en 2013	57
Graphique 68: Conciliation des conflits individuels par région en 2013.....	57
Graphique 69: Evolution des embauches et des licenciements	59
Graphique 70: Répartition des mouvements de travailleurs par nature en 2013.....	59
Graphique 71: Répartition des licenciements par région en 2013	59
Graphique 72: Répartition des embauches par région en 2013.....	59
Graphique 73: Evolution des contrats des nationaux.....	61
Graphique 74: Evolution des contrats des non nationaux.....	61
Graphique 75: Evolution de la répartition des contrats par nature.....	61
Graphique 76: Répartition des accidents de travail et maladies professionnelles selon le lieu en 2013	63
Graphique 77: Répartition des accidents de travail et maladies professionnelles selon le siège de la lésion ou de l'affection.....	63

Graphique 78: Evolution de la répartition des accidents de travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel incriminé dans la lésion ou l'affection	63
Graphique 79: Répartition des accidents de travail et des maladies professionnelles par région en 2013	63
Graphique 80: Evolution du nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles dans le Centre et les Hauts-Bassins	63
Graphique 81: Evolution des enfants trouvés en situation de travail.....	65
Graphique 82: Evolution de la répartition des enfants trouvés en situation de travail selon le sexe ..	65
Graphique 83: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par sexe et selon la tranche d'âge en 2013	65
Graphique 84: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par région en 2013	65

Liste des cartes

Carte 1: Répartition des agents du MFPTSS par région en 2013.....	23
Carte 2: Evolution du nombre d'agents publics à la retraite selon la région	43
Carte 3: Disparités régionales des établissements contrôlés.....	51
Carte 4: Accidents de travail et maladies professionnelles par région	63

RESUME EXECUTIF

Au Burkina Faso, le taux de chômage est estimé à 5,5% en 2010. En milieu urbain, ce taux est de 19%. Parmi les groupes socioprofessionnels, le groupe "employés de type administratif" est celui qui offre le plus d'opportunités de travail en 2013.

De 2000 à 2009, le ratio masse salariale/recette fiscale demeurait au-dessus de 35%, norme fixée par l'UEMOA.

Pour mettre en œuvre ses activités, le Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale dispose en 2013 de 866 agents dont 91% sont en activité et 68% exercent dans la région du Centre.

Le budget du Ministère a progressé de 11% de 2012 à 2013 pour atteindre 8,7 milliards. En 2013, le taux d'absorption demeure en dessous de 90% comme l'année précédente.

L'effectif des agents de la Fonction publique d'Etat en 2013 est de plus de 128 000 dont 31% de femmes et 45% de fonctionnaires. Par rapport à 2012, il y a eu une augmentation de 3,6%. L'âge moyen est de 36 ans et 50% des agents ont au plus 35 ans. 47% des agents exercent dans la région du Centre.

Les dépenses de personnel de la fonction publique en 2013 sont de 246 milliards de FCFA. Elles sont en hausse continue au rythme moyen annuel de 13% de 2008 à 2013. 40% des dépenses représentent celles du Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation.

En 2013, 4 800 agents ont été intégrés ou engagés dans la fonction publique, dont 23% de femmes et 31% de fonctionnaires. Par rapport à 2008, les intégrations et engagements ont baissé de 46%. En 2013, 49% des personnes intégrées/engagées ont entre 25 et 29 ans.

Au titre des concours en 2013, 85 concours directs d'entrée à la fonction publique ont été organisés, ce nombre est en hausse de 60% par rapport à l'année précédente. Pour 11 000 postes pourvus, le nombre de postulants en 2013 est de 543 000. 25% des candidats postulent aux emplois du Ministère de l'économie et des finances. S'agissant des concours professionnels, le nombre augmente de 39% entre 2012 et 2013 et ils sont largement dominés par les concours d'accès aux postes de cadres supérieurs (70%). De 2008 à 2013, les candidatures pour le Ministère de l'économie des finances ont augmenté de 94%.

Les écoles et centres de formation professionnels ont enregistré, au cours de l'année scolaire 2012/2013, 22 000 inscrits dont 33% de femmes. Par rapport à l'année 2011/2012, le nombre d'inscrits est en hausse de 6%. En dehors des cadres supérieurs, les inscrits des différentes catégories ont majoritairement le statut d'agent contractuel. Au cours de cette même année scolaire, 11 200 diplômés sont sortis dont 36% de femmes, 19% de cadres supérieurs et 30% provenant des ENEP. Au niveau des ENSP, le nombre de diplômés a augmenté de 143% de 2008 à 2013.

En 2013, les départs à la retraite des agents de la fonction publique ont augmenté de 46% par rapport à 2012 pour atteindre 1 210. Les agents admis à la retraite sont essentiellement des fonctionnaires et 74% sont des hommes. Ceux déjà à la retraite voient leur nombre s'accroître annuellement de 6%. Ils sont fortement concentrés dans la région du Centre et comptent peu de

femmes. Les ayants droit sont en 2013 au nombre de 19 000. Leur nombre a faiblement varié depuis 2008. La proportion d'orphelins de parents sous-officiers s'est fortement accrue passant de 16% en 2008 à 90% en 2013 de cette catégorie. Le montant des pensions de retraite payées en 2013 par la CARFO est de 19 milliards dont 71% aux civils. Quant au montant des pensions de veufs/veuves, il est 4,15 milliards et est essentiellement versé à des veuves (97%).

Le nombre d'établissements contrôlés est de 1 670 en 2013, soit une baisse de 13% par rapport à l'année précédente. Le secteur du commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques est le plus contrôlé en 2013. En dehors de la région du Centre, aucune région n'a contrôlé plus de 200 établissements. Les contrôles des établissements en 2013 ont relevé 8 636 infractions à la législation du travail. Ce nombre est en hausse de 7% par rapport à 2012. 74% des infractions ont fait l'objet d'une mise en demeure. Les procès-verbaux ont fortement augmenté entre 2008 et 2013. La région du Sahel s'est illustrée en 2013 avec en moyenne 32 infractions par établissement contrôlé.

De 2012 à 2013, le nombre de litiges a baissé de 6%, soit de 9 850 à 9 222. Au cours de l'année 2013, les services des inspections du travail ont concilié 48% des litiges contre 43% en 2012. Le salaire demeure le point de litige le plus fréquent avec 68% des litiges constatés dans la région du Centre en 2013.

Les nombres de conflits individuels et collectifs de travail en 2013 sont respectivement de 4 516 et 11. Ils sont en baisse depuis 2008. 67% des conflits collectifs de 2013 sont de nature économique contre 38% en 2012. La région du Centre totalise 57% des conflits individuels.

Le nombre de mouvements des travailleurs déclarés en 2013 est de 6 316 dont 49% d'embauches. Sur la période 2008 à 2013, les licenciements sont à la hausse alors que les embauches ne cessent de baisser. La région du Centre enregistre à elle seule 79% des licenciements en 2013.

Le nombre de contrats de travail en 2013 est de 2 601 dont 19% à durée indéterminée et 10% de non nationaux. Les contrats des non nationaux augmentent de 86% de 2012 à 2013. 58% des contrats de travail des non nationaux sont enregistrés dans le secteur des "Activités extractives".

En 2013, 582 accidents de travail et maladies professionnelles sont survenus dont 57% pendant le trajet du domicile au lieu de travail. Par rapport à 2012, il y a une baisse de 20% des accidents de travail et maladies professionnelles. Le moyen de transport est le plus incriminé. 78% des accidents de travail et maladies professionnelles sont survenus dans le Centre et les Hauts-Bassins.

Le nombre d'enfants en situation de travail en 2013 est de 6 842 dont 47% de filles. Par rapport à 2012, le nombre d'enfants trouvés en situation de travail est 14 fois plus important. 74% des enfants trouvés en situation de travail en 2013 sont dans le Centre-Nord.

CHIFFRES CLES

FONCTION PUBLIQUE						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ensemble des agents de la fonction publique d'Etat	93 360	98 606	107 726	115 575	123 592	128 083
Fonctionnaires	55 620	55 891	57 170	58 755	51 987	58 368
Agents contractuels	37 740	42 715	50 556	56 820	71 605	69 715
Ministères	92 014	97 271	106 449	114 255	122 341	126 908
Autres institutions publiques	1 346	1 335	1 277	1 320	1 251	1 175
Femmes	26 325	29 042	31 396	33 959	37 141	39 819
Hommes	67 035	69 564	76 330	81 616	86 451	88 264
Dépenses de personnel pour les agents de la FP d'Etat (en milliards FCFA)	133,7	152,7	170	191,1	229,1	245,8
Montants des dépenses sur les femmes	34,5	40,4	45,8	51,7	62,8	68,1
Montants des dépenses sur les hommes	99,2	112,3	124,2	139,4	166,3	177,7
Effectifs des personnels intégrés et/ou engagés	8 958	7 150	5 682	7 581	4 617	4 823
Fonctionnaires	2 000	2 149	1 382	1 974	1 448	2 029
Agents contractuels	6 958	5 001	4 300	5 607	3 169	2 794
Ministères	8 864	7 123	5 652	7 532	4 589	4 773
Autres institutions publiques	94	27	30	49	28	50
Femmes	3 286	2 059	1 788	2 353	1 074	1 276
Hommes	5 672	5 091	3 894	5 228	3 543	3 547
Concours directs d'entrée dans les écoles de formation	149	160	117	116	53	85
Candidatures	339 463	362 826	390 518	440 269	411 510	543 038
Postes pourvus	9 883	7 420	7 550	7 896	8 335	11 275
Concours professionnels ouverts	127	142	111	138	138	177
Candidatures	20 467	22 396	22 548	22 199	25 296	26 364
Postes pourvus	2 190	2 206	2 179	2 059	2 209	2 469
Effectifs de personnes en cours de formation	-	14 955	16 582	18 368	20 895	22 192
Femmes	-	4 142	4 911	5 752	6 842	7 377
Hommes	-	10 813	11 671	12 616	14 053	14 815
Effectifs de personnes ayant achevé la formation (Diplômés)	-	8 766	9 401	10 347	10 729	11 227
Femmes	-	2 779	3 025	3 380	3 822	4 079
Hommes	-	5 987	6 376	6 967	6 907	7 148
Départs effectifs à la retraite	668	876	1 284	702	826	1 210
Fonctionnaires	668	852	1 268	661	763	1 160
Agents contractuels	0	24	16	41	63	50
Femmes	224	222	508	134	265	312
Hommes	444	654	776	568	561	898
Effectifs des retraités (à la CARFO)	13 647	14 642	15 268	16 552	17 421	18 502
Civils (agents de la fonction publique d'Etat et magistrats)	8 235	8 649	8 986	10 167	10 868	11 800
Militaires	5 412	5 993	6 282	6 385	6 553	6 702
Femmes	1 348	1 522	1 722	2 092	2 370	2 694
Hommes	12 299	13 120	13 546	14 460	15 051	15 808

TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'entreprises contrôlées	nd	nd	nd	1 315	1 919	1 670
Infractions (en nombre)	8 692	7 276	13 510	5 544	8 070	8 636
Nombre d'observations	1 458	1 387	1 707	58	1 721	1 446
Nombre de mises en demeure	7 234	5 889	8 779	5 428	6 325	6 435
Nombre de PV établis	0	0	3 024	58	24	755
Litiges	7 436	7 803	7 860	9 762	9 850	9 222
Conciliation	3 174	3 950	3 255	5 093	4 234	4 422
PV d'exécution	23	31	66	119	95	102
Non conciliation	4 239	3 822	4 539	4 550	5 521	4 698
Sommes dues (en millions de FCFA)	501,42	921,38	464,3	755,08	759,76	998,31
Conflits individuels	4 998	3461	3300	5578	4 946	4 516
Conflits collectifs	38	33	45	23	26	9
Mouvement des travailleurs	9 029	7 418	6 335	6 003	6 013	6 316
Embauches	6 817	4 630	3 730	3 404	2 976	3 067
Licenciements	1 937	2 403	2 368	2 302	2 844	2 957
Démissions	170	117	98	126	128	175
Retraites	77	130	90	77	58	104
Décès	22	5	8	13	5	6
Licenciements pour fermeture	6	133	41	81	2	7
Contrats de travail des nationaux	5 625	3457	2 851	1 505	2 491	2 333
CDD	4 741	2 854	2 343	1 136	1 998	1 900
CDI	884	603	508	369	493	433
Contrats de travail des non nationaux	77	170	200	344	144	268
CDD	77	137	128	206	139	214
CDI	0	33	72	138	5	54
Accidents de travail et maladies professionnelles	1 113	542	536	599	731	582
Travail des enfants	337	90	13	998	457	6 842
Garçons	221	18	13	720	342	3 624
Filles	116	72	0	278	115	3 218

CONTEXTE

Points saillants

-  Plus de quatre travailleurs sur cinq dans la branche "Agriculture, chasse et sylviculture"
-  Non respect de la norme du ratio masse salariale /recettes fiscales de l'UEMOA

Commentaire général

Le dernier Recensement général de la population et de l'habitation réalisé en 2006 a permis de dénombré 14 millions d'habitants. En 2013, cette population majoritairement jeune est estimée à 17 millions d'habitants dont 52% de femmes. Le taux de croissance de la population est de 3,2% par an. Le pays est organisé en 13 régions. La région du Centre abrite la plus forte proportion de la population avec 13%. Elle est suivie des Hauts-Bassins (11%) et de la Boucle du Mouhoun (10%).

Le taux de chômage en 2010 était de 5,5%. En milieu urbain, il était de 19% contre 1% en milieu rural. Le nombre de demandeurs d'emploi au niveau de l'Agence nationale de la promotion de l'emploi (ANPE) s'est fortement accru de 2011 à 2012 passant de 10 000 à 39 000 inscrits, puis baisse en 2013 de 8 000 inscrits.

L'ANPE a enregistré plus de 1 500 offres d'emploi en 2013, dont 52% de l'administration et 78% d'emplois avec des contrats à durée indéterminée (CDI).

L'enquête sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2010 a révélé que la branche « Agriculture, chasse et sylviculture » occupe 81% des travailleurs. Elle est suivie de la branche d'activités du commerce, réparations et activités domestiques (7%) et de celle des activités de fabrication.

Le ratio masse salariale/recettes fiscales varie en dents de scie sur la période 2000 à 2009. Il demeure au-dessus de la norme communautaire qui est de 35%. En outre, depuis 2004, la tendance est à la hausse. Le Burkina Faso, à moins d'accroître significativement ses recettes fiscales, doit réduire sa masse salariale afin de se conformer à la norme communautaire.

Taux de chômage : Rapport entre la population au chômage et la population active

Chômeur au sens élargi : Personne en âge de travailler sans emploi, disponible pour travailler et qui est effectivement à la recherche d'un emploi ou qui ne fait plus de démarches pour en trouver bien que prête à travailler.

Masse salariale : Total des rémunérations versées à l'ensemble des agents de l'Etat.

Norme communautaire = Critère de l'UEMOA qui stipule que le Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales doit être inférieur à 35%

Sources de données : Annuaire statistique INSD 2013, UEMOA 2011

Contexte

Graphique 1: Population du Burkina Faso par sexe

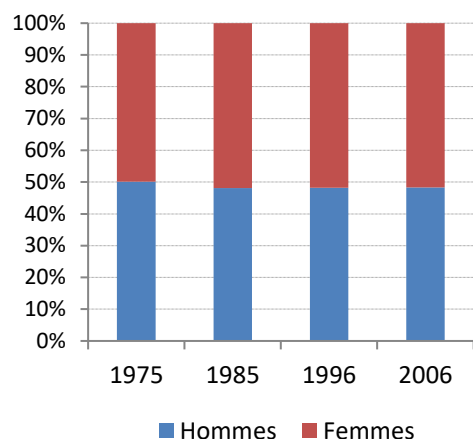
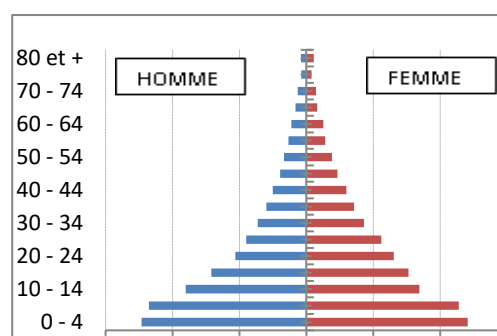


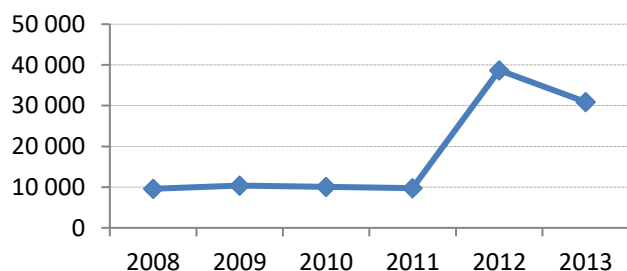
Tableau 1: Population du Burkina Faso par région

	Effectif 2013	%	Evolution /2012		Evolution / 2008	
			Nombre	%	Nombre	%
B.du Mouhoun	1 723 830	10	46 8122,8		223 288	14,9
Cascades	687 170	4	25 2343,8		120 327	21,2
Centre	2 329 499	13,4	97 6924,4		463 533	24,8
Centre-Est	1 384 663	8	41 5843,1		198 620	16,7
Centre-Nord	1 459 402	8,4	42 5073,0		202 938	16,2
Centre-Ouest	1 427 894	8,2	40 0342,9		191 039	15,4
Centre-Sud	762 632	4,4	20 2542,7		96 531	14,5
Est	1 513 642	8,7	49 2763,4		235 291	18,4
Hauts-Bassins	1 836 838	10,6	60 0353,4		286 643	18,5
Nord	1 421 253	8,2	39 1422,8		186 747	15,1
Plateau Central	829 692	4,8	22 2482,8		106 064	14,7
Sahel	1 195 388	6,9	37 2413,2		177 838	17,5
Sud-Ouest	750 893	4,3	21 5313,0		102 770	15,9
Burkina Faso	17 322 796	100	543 5903,2		2 591 629	17,6

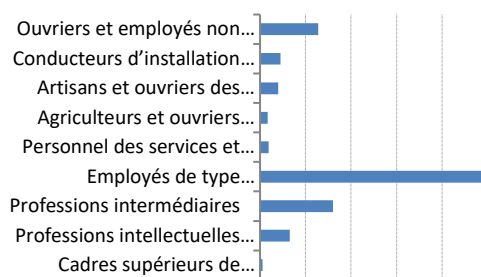
Graphique 3: Pyramide d'âge du Burkina Faso en 2006



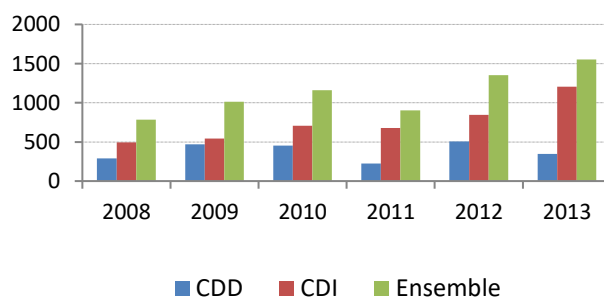
Graphique 2: Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE



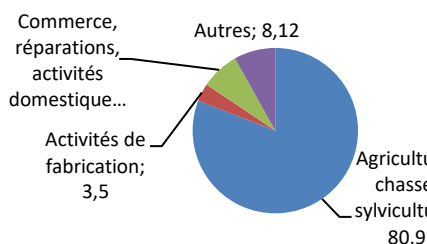
Graphique 5: Répartition des offres d'emploi de l'ANPE par groupe socioprofessionnel en 2013



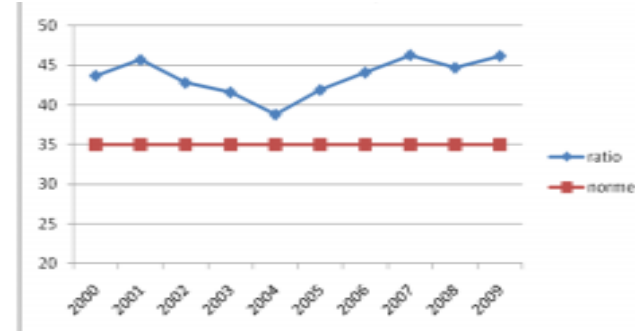
Graphique 4: Nombre d'offre d'emplois de l'ANPE par type de contrat



Graphique 7: Répartition des travailleurs par branches d'activités en 2010



Graphique 6: Ratio masse salariale/recette fiscale (en %)



Source : UEMOA, 2011

1. MOYENS

1.1. Personnel

Points saillants

- ✚ Plus de cessations d'activité au MFPTSS en 2013
- ✚ Moins de cadres moyens et d'agents d'exécution
- ✚ Forte concentration des agents dans la région du Centre

Commentaire général

L'effectif du MFPTSS en 2013 est de 866 agents dont 91% sont en activité (97% pour l'ensemble de la fonction publique d'Etat). Il y a plus de personnel en cessation d'activité au MFPTSS que dans l'ensemble.

L'augmentation des effectifs est plus importante au MFPTSS. L'accroissement entre 2012 et 2013 est de 8% contre 3,6% pour l'ensemble de la fonction publique d'Etat.

Les femmes représentent 25,2% du personnel du MFPTSS en activité en 2013, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année antérieure (26%). La proportion des agents fonctionnaires au sein du ministère est de 71% contre 46% pour l'ensemble de la fonction publique d'Etat.

Le MFPTSS a proportionnellement plus de cadres supérieurs et d'agents d'appui, en effet il compte 36% de cadres et 19% d'agents d'appui contre respectivement 22% et 9% pour l'ensemble de la fonction publique. Les cadres moyens et les agents d'exécutions sont par conséquent moins importants.

68% des agents du MFPTSS travaillent dans la région du Centre. Elle est suivie par celle des Hauts-Bassins avec seulement 7%. Par rapport à 2012, l'augmentation des effectifs est plus forte dans les régions autres que celles du Centre et des Hauts Bassins.

L'âge moyen des agents du MFPTSS en 2013 est de 37 ans contre 36 ans pour l'ensemble des agents de la fonction publique d'Etat. En outre, en 2013, plus du tiers du personnel du MFPTSS ont un âge compris entre 31 et 35 ans.

Personnel en activité : Agent qui exerce effectivement les fonctions afférentes à son emploi ou toute autre fonction qui lui a été attribuée au sein d'une administration centrale ou déconcentrée de l'Etat.

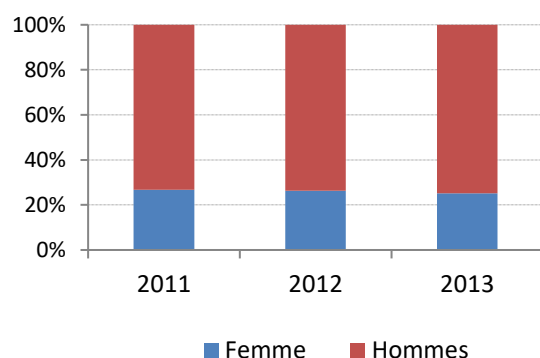
Fonction publique d'Etat : Corps de l'Etat qui englobe les services centraux des ministères et autres structures étatiques ainsi que leurs représentations déconcentrées au niveau local.

Source de données : DRH du MFPTSS

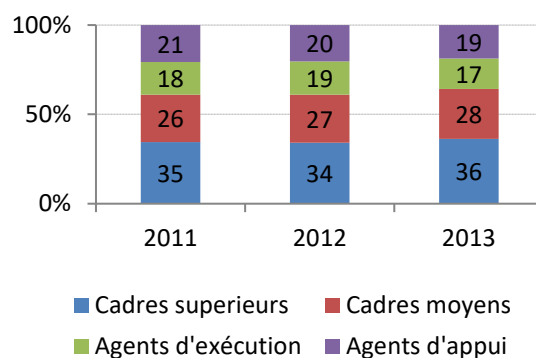
Tableau 2: Nombre d'agents du Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale

En 2013				Evolution /2012	
Effectif	% Femmes en activité	% Activité/ Exerçant	% Fonctionnaire	Nombre	%
866	25,2	90,9	70,6	65	8,1

Graphique 8: Répartition des agents du MFPTSS en activité/ exerçant selon le sexe



Graphique 9: Répartition des agents du MFPTSS par catégorie socioprofessionnelle



Carte 1: Répartition des agents du MFPTSS par région en 2013

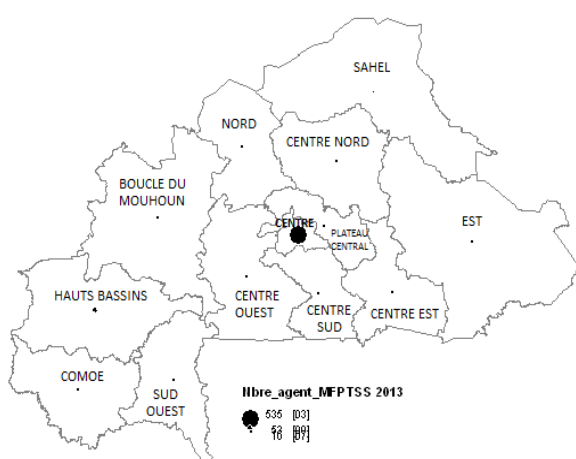
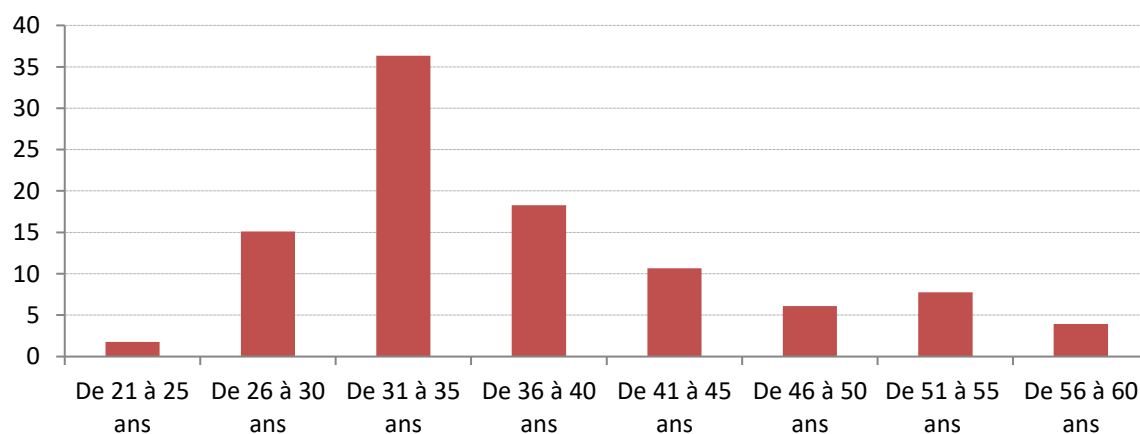


Tableau 3 : Agents du MFPTSS exerçants par région

Région	Nombre en 2013	%	Evolution/2012	
			Nombre	%
Centre	535	68,0	8	1,5
Haut-Bassins	53	6,7	0	0
Autres régions	199	25,3	11	5,9
Burkina	787	100	19	2,5

Graphique 10: Agents du MFPTSS par tranche d'âge en 2013



1.2. Budget

Points saillants

- ⬆ Hausse du budget du MFPTSS de 11% en 2013
- ⬆ Baisse du budget d'investissements du MFPTSS

Commentaire général

Le budget du MFPTSS est passé de 7,8 à 8,7 milliards FCFA en 2013, soit une hausse de 11% par rapport à l'année précédente. De 2010 à 2013, la part de budget alloué au MFPTSS dans le budget national évolue en dents de scie entre 0,43% et 0,46%.

Les investissements représentent 17% du budget en 2013 contre 22% en 2012 correspondant au niveau le plus élevé connu par le département. La part consacrée aux dépenses de personnel est la plus importante avec 32% du budget, suivi des dépenses en transferts courants. Sur la période 2009-2013, la structure du budget n'est pas restée stable.

Le budget est marqué par une hausse continue de 2008 à 2013, passant de 2,8 à 8,7 milliards. Le taux d'absorption budgétaire demeure au-dessus de 80% sauf en 2008 où il était à 72%. C'est en 2009 que l'absorption budgétaire est la meilleure (99%). Pour ce qui concerne l'année 2013, ce taux est de 88%.

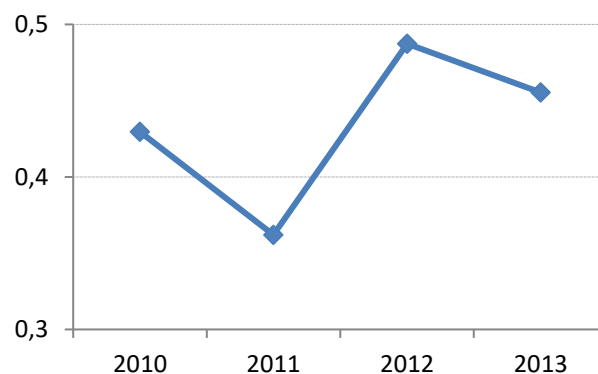
Taux de consommation budgétaire = (Exécution budgétaire/ Allocations budgétaires)*100

Source de données : Circuit Intégré de Dépenses

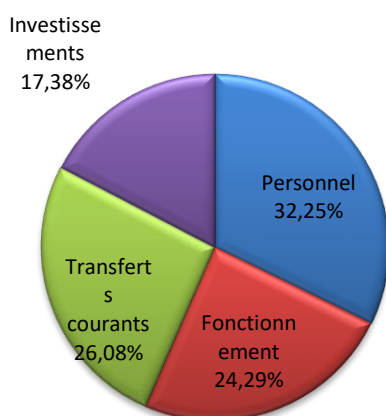
Tableau 4: Budget du Ministère de la fonction publique du travail et de la sécurité sociale (en milliards FCFA)

En 2013			Evolution /			
Montant	% Budget national	% Investissements	2012		2011	
			Nombre	%	Nombre	%
8,7	0,5	17,4	1,0	11,0	4	91,3

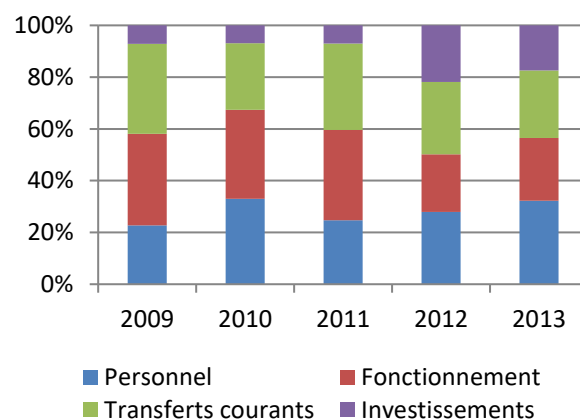
Graphique 11: Evolution de la part budgétaire du MFPTSS dans le budget Etat



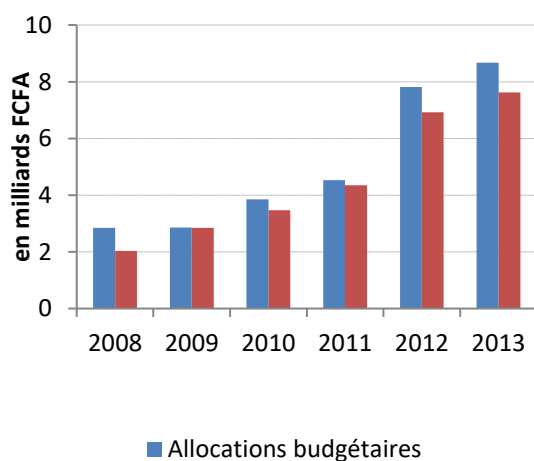
Graphique 12: Répartition du budget par emploi



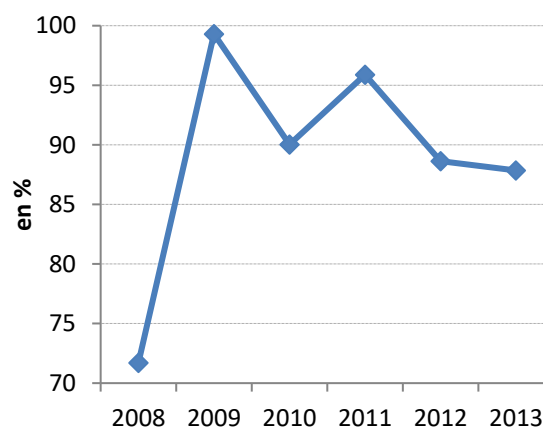
Graphique 13: Evolution de l'allocation budgétaire par titre



Graphique 14: Allocation et exécution budgétaire



Graphique 15: Evolution du taux de consommation budgétaire



2. FONCTION PUBLIQUE

2.1. Effectif des agents de la fonction publique d'Etat

Points saillants



Augmentation du taux d'encadrement



47% des agents de la fonction publique d'Etat dans la région du Centre en 2013

Commentaire général

Le nombre d'agents de la fonction publique d'Etat en 2013 est de 128 000 dont 31% de femmes. Les fonctionnaires représentent 46% de ce personnel. Il croît de 3,6% par rapport à l'année précédente. Sur la période 2008 à 2013, le nombre d'agents s'accroît de 35 000, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 6,5%. En 2013, la proportion d'agents publics en cessation de service est de 2,6%.

Le nombre d'agents contractuels atteint 70 000 en 2013. Longtemps inférieur au nombre de fonctionnaires, l'effectif des agents contractuels, du fait de leur recrutement de plus en plus régulier dans la fonction publique, en 2013 dépasse celui des fonctionnaires. En 2013, les cadres moyens et les agents d'exécution représentent respectivement 37% et 31% des effectifs. Sur toute la période 2008 à 2013, ces deux catégories d'agents sont prédominantes. Le taux d'encadrement a augmenté et passe de 26 à 29%.

L'âge moyen des agents de la fonction publique d'Etat est de 36 ans en 2013 et 50% des agents ont moins de 35 ans. Cela représente un vieillissement de l'ensemble des agents par rapport à 2008 où cette proportion était de 52%. Une part importante des agents relève de l'enseignement de base et de l'alphabétisation avec 41% et de la santé avec 17,6%. Par rapport à l'année 2012, l'effectif des agents du Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation continue de croître plus vite (+4,1% en 2013).

Au niveau des agents de la fonction publique en exercice dans les institutions de l'Etat, 30% se trouvent à la Présidence du Faso.

Il y a une forte concentration des agents dans la région du Centre avec 47%, suivie de loin par les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun avec respectivement 6,3% et 6%. Bien qu'ayant le plus gros effectif, la région du Centre continue d'enregistrer la plus forte croissance par rapport à 2012 avec 6%. Elle est la seule qui compte plus de 25 agents pour 1000 habitants. Les autres en comptent tout au plus 5 agents pour 1000 habitants.

Nombre d'agents pour 1000 habitants = (Nombre d'agents de la fonction publique / Population) * 1000

TAMA = [(Valeur Finale / Valeur Initiale) ^ (1 / Nombre d'années) - 1] * 100

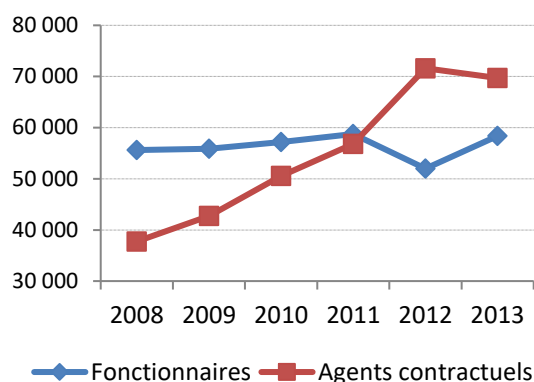
Taux d'encadrement = (Nombre de cadres supérieurs / Effectif des autres catégories) * 100

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2013 et de l'INSD 2013

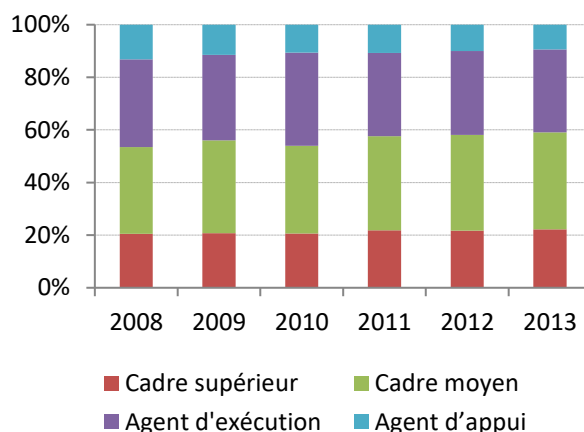
Tableau 5: Nombre d'agents de la fonction publique

En 2013					Evolution /				TAMA (%)
					2012		2008		
Effectif	% Femmes	% Fonctionnaires	% en activité	% dans les Institutions	Nombre	%	Nombre	En %	
128 083	31,1	45,6	97,4	0,9	4 491	3,6	34 723	37,2	6,5

Graphique 16: Evolution des fonctionnaires et contractuels



Graphique 17: Personnel selon la catégorie



Graphique 18: Personnel selon l'âge en 2013 en %

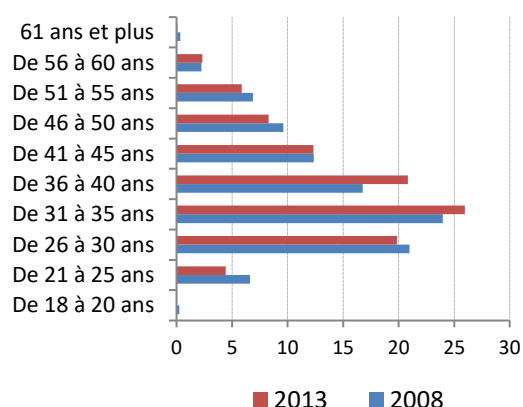


Tableau 6: Personnel par ministère en 2013

Ministères	%	Variation/2012	
		Nombre	%
Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation	41,3	2 047	4,1
Ministère de la santé	17,6	248	1,1
Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique	11,1	940	7,2
Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité	8,9	718	6,8
Ministère de l'économie et des finances	6,0	155	2,1
Autres ministères	15,0	459	2,5
Ensemble	100,0	4 567	3,7

Graphique 19: Personnel selon l'Institution en 2013 en %

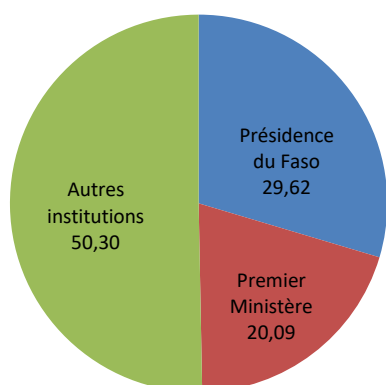


Tableau 7: Personnel par région en 2013

Régions	%	Variation/2012		Pour 1000 habitants
		Nombre	%	
B.du Mouhoun	6,0	296	4	4,4
Cascades	2,7	96	2,9	5,0
Centre	46,6	3 406	6,1	25,6
Centre-Est	4,9	161	2,6	4,5
Centre-Nord	4,0	16	0,3	3,5
Centre-Ouest	5,9	30	0,4	5,3
Centre-Sud	3,0	111	3,0	5,0
Est	4,6	94	1,6	3,9
Hauts-Bassins	6,3	-200	-2,4	4,4
Nord	5,7	218	3,1	5,1
Plateau Central	3,2	126	3,2	4,9
Sahel	3,3	82	2	3,5
Sud-Ouest	3,4	226	5,5	5,8
Etrangers	0,6	-171	-19,5	-
National	100	4 491	3,6	7,4

2.2. Dépenses de personnel de la fonction publique d'Etat

Points saillants

-  Hausse des dépenses de personnel de 7,3% en 2013,
-  40% des dépenses de personnel de la fonction publique pour le MEBA en 2013

Commentaire général

Le budget consacré aux dépenses du personnel de la fonction publique en 2013 est de 246 milliards de FCFA, dont 54% alloué aux fonctionnaires bien que représentant 45% de l'effectif des agents. De 2008 à 2013, le budget s'est accru de 84% soit au rythme moyen annuel de 13%.

Les cadres moyens et les cadres supérieurs consomment les parts les plus importantes sur toute la période 2008 à 2013. En 2013, 37% et 30% des dépenses de personnel leur sont alloués respectivement. Sur la période, leurs parts croissent au détriment des autres catégories (agents d'exécution et d'appui). La part élevée des dépenses des cadres moyens et supérieurs s'explique par l'importance du revenu moyen de chacune de ces catégories avec respectivement 2 et 3 millions de FCFA.

En 2013, sur 242,6 milliards de FCFA consacrés au personnel des ministères, le Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation consomme 40%. Son budget est en hausse de 6% par rapport à 2012 et de 67% par rapport à l'année 2008.

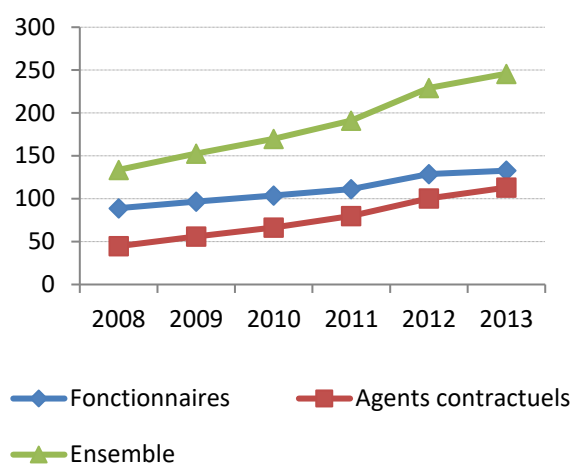
Dépense de personnel : Rémunération due à l'agent par l'Etat dès lors qu'il existe un lien juridique entre les deux. Elle se décompose en plusieurs catégories : les rémunérations d'activité (salaires, soldes indiciaires, etc.), les cotisations et contributions sociales à la charge de l'Etat, les prestations sociales et allocations diverses, etc.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2013

Tableau 8: Dépenses de personnel de la fonction publique(en milliards FCFA)

En 2013					Evolution /				TAMA (%)
					2012		2008		
Montant	% Femme	% Fonc- tionnaire	% Cadres supérieurs	% Institutions	Valeur	En %	Valeur	En %	
245,8	27,7	54	21,9	1,3	16,7	7,3	112	83,8	13

Graphique 20: Evolution des dépenses par statut (en milliards)



Graphique 21: Répartition des dépenses par catégorie

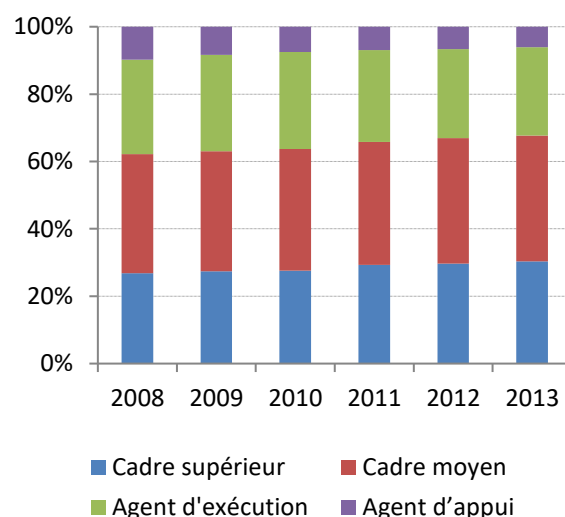


Tableau 9: Dépenses de personnel par ministère en 2013

	Valeur 2013	%	Evolution /2012		Evolution /2008	
			Montant	En %	Montant	En %
Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation	95,9	39,5	5,5	6,1	38,4	66,8
Ministère de la santé	37,0	15,3	2,5	7,4	15,9	74,9
Ministère en charge des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique	32,3	13,3	3,9	13,6	17,3	116,2
Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité	26,2	10,8	1,9	7,7	15,1	137,2
Ministère de l'économie et des finances	15,7	6,5	0,7	4,4	6,6	72,4
Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique	6,0	2,5	0,1	1,4	1,3	28,5
Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale	4,8	2,0	0,2	3,8	2,4	100,6
Ministère de la justice et de la promotion des droits humains	7,0	2,9	0,7	10,4	5,3	293,9
Autres ministères	17,8	7,3	1,3	8,1	8,1	83,9
Ensemble	242,6	100,0	16,7	7,4	110,4	83,5

2.3. Recrutements

2.3.1. Nombre d'agents intégrés/engagés dans la fonction publique d'Etat

Points saillants

-  Baisse des intégrations de 4,5% en 2013
-  La moitié des agents intégrés / engagés âgés de 25 à 29 ans en 2013

Commentaire général

Sur les 4 800 agents intégrés ou engagés en 2013, 26% sont des femmes et 42% sont fonctionnaires. Si par rapport à 2012, le nombre d'agents s'est accru de 4,5%, l'évolution sur la période de 2008 à 2013 est marquée par une baisse importante de 46,2%.

Le recrutement d'agents fonctionnaires baisse au fil des années depuis 2008, exception faite de l'année 2011. Celui d'agent contractuel est stationnaire. La baisse du nombre d'agents engagés ou intégrés est modulée par le recrutement de fonctionnaires.

En termes de catégorie, les agents d'exécution sont les plus recrutés en 2013, suivi des cadres supérieurs. Ils représentent respectivement 36% et 29,5% des recrutements. Seule la catégorie de cadres supérieurs augmente (36%) sur la période 2008 à 2013, toutes les autres catégories décroissent.

Depuis 2008, la proportion de personnes intégrées et/ou engagées ayant un âge compris entre 25 et 29 ans est supérieure à 40%. En 2013, elle atteint 49,3%.

Au niveau des Institutions de l'Etat, la Présidence du Faso est de loin celle qui intègre et/ ou engage le plus d'agents en 2013 avec 48%, suivi du Conseil économique et social avec 26%.

Intégration : Acte administratif d'incorporation d'un travailleur dans le corps des fonctionnaires.

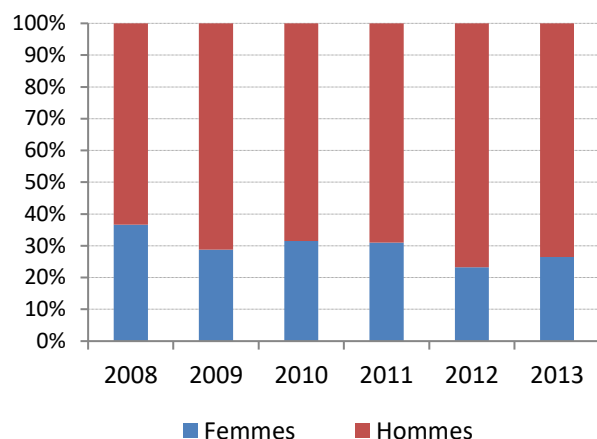
Engagement : Acte administratif de recrutement d'un agent contractuel dans la fonction publique.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2013

Tableau 10: Nombre d'agents intégrés/engagés dans la fonction publique d'Etat

En 2013				Evolution /				TAMA (%)
				2012		2008		
Effectif	% Femmes	% Fonctionnaires	% Institutions	Nombre	%	Nombre	En %	
4 823	26,5	42,1	1	206	4,5	-4 135	-46,2	-11,6

Graphique 22: Evolution des agents intégrés / engagés par sexe



Graphique 23: Evolution des agents intégrés / engagés par statut

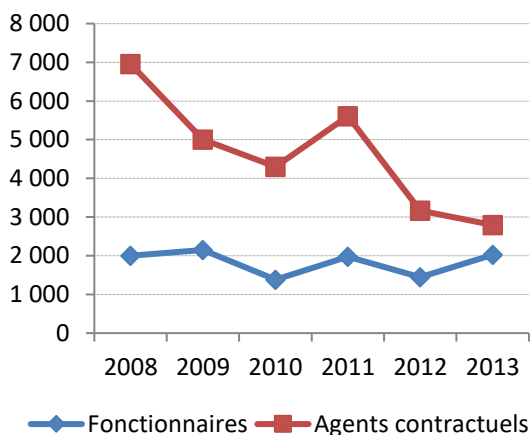
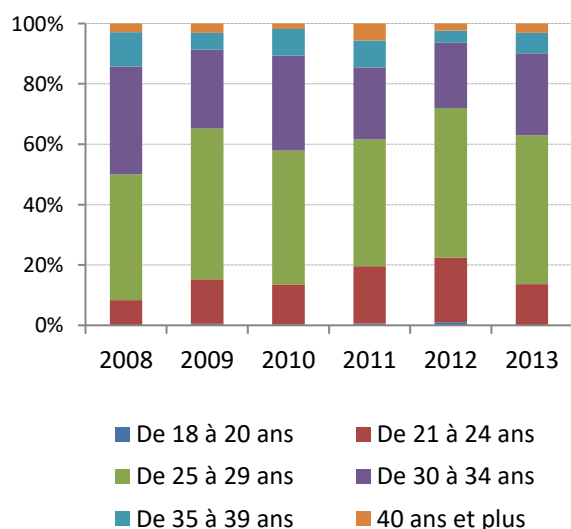


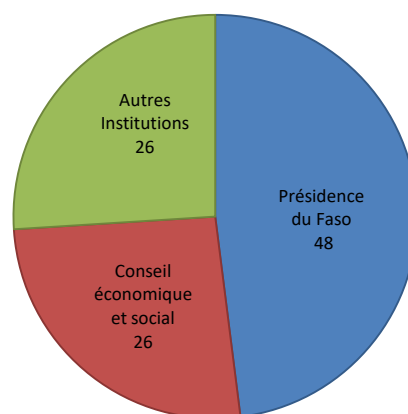
Tableau 11: Evolution des agents intégrés / engagés par catégorie

	Valeur 2013	%	Evolution /2012		Evolution /2008	
			Nombre	%	Nombre	%
Cadres supérieurs	1 425	29,5	346	32,1	381	36,5
Cadres moyens	1 086	22,5	228	26,6	-636	-36,9
Agents d'exécution	1 734	36,0	-532	-23,5	-3 123	-64,3
Agents d'appui	578	12,0	164	39,6	-757	-56,7
Total	4 823	100,0	206	4,5	-4 135	-46,2

Graphique 24: Evolution des agents intégrés / engagés par catégorie d'âge



Graphique 25: Répartition des agents intégrés / engagés selon l'institution en 2013 en %



2.3.2. Concours directs

Points saillants

- ✚ Plus de 48 candidatures en moyenne par poste pourvu aux concours directs
- ✚ Un quart des candidatures relève du Ministère de l'économie et des finances
- ✚ Emplois du MEBA peu attrayants

Commentaire général

En 2013, le nombre de concours directs d'entrée à la fonction publique atteint 85, soit une hausse de 60% par rapport à l'année précédente. Cependant, par rapport à la période 2008, le nombre de concours baisse de 43%. Sur l'ensemble des concours directs, 40% concernent des emplois de cadres supérieurs.

Les postes commis aux agents d'exécution sont ceux qui suscitent le plus de candidatures. En effet, 56% des candidatures aux concours directs sont pour des postes d'agents d'exécution, suivis des postes de cadres moyens avec 22% des candidatures.

De 2008 à 2013, il y a eu une augmentation de 21% des candidatures, tandis que les postes pourvus baissent de 16%.

Avec respectivement 25% des candidatures aux concours directs en 2013, les emplois du Ministère de l'économie et des finances sont ceux qui attirent le plus de candidature, suivi du Ministère de la santé et du Ministère en charge du développement durable (16%). Par rapport à l'année 2012, les candidatures des ministères en charge du développement rural ont doublé (97%), tandis que celles de la santé baisse de 8%.

Le nombre de postes à pourvoir demeure relativement faible dans les ministères ci-dessus cités malgré l'engouement des candidats. Avec 6 500 postes à pourvoir, soit plus de la moitié des postes (58%), le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation est celui qui offre plus de postes. Par rapport aux années précédentes, les plus fortes hausses des postes pourvus sont enregistrées au Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale.

Concours direct : Mode de recrutement qui permet à la fonction publique de pourvoir des postes selon ses besoins par un test à la suite duquel les admis sont formés dans une école de formation professionnelle avant leur affectation.

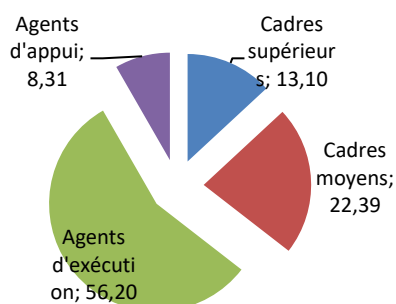
Candidature : Dossier complet reçu par le jury de réception. Tout citoyen ou tout individu remplissant les conditions prévues par les textes peut prendre part à plusieurs concours.

Postes pourvus : Candidats admis sur la liste principale à l'issue des concours.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2013

Tableau 12: Nombre de concours directs

En 2013		Evolution /				TAMA (%)
		2012		2008		
Effectif	% Cadres supérieurs	Nombre	En %	Nombre	En %	
85	40	32	60,4	-64	-43,0	-10,6

Graphique 26: Répartition des candidatures par catégorie

Tableau 13: Indice base 100 en 2008 des candidatures et postes pourvus

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Candidatures	100	106,9	115,0	129,7	121,2	121,2
Postes pourvus	100	75,1	76,4	79,9	84,3	84,3

Tableau 14: Candidatures par ministère

	Valeur 2013	%	Evolution /2012		Evolution /2008	
			Nombre	%	Nombre	%
Ministère de l'économie et des finances	138 615	25,5	31 881	29,9	51 282	58,7
Ministère de la santé	88 720	16,3	-8 087	-8,4	10 499	13,4
Ministères du développement durable	86 002	15,8	42 407	97,3	32 796	61,6
Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation	67 636	12,5	16 625	32,6	26 411	64,1
Ministère de l'administration du territoire et de la sécurité	52 443	9,7	6 508	14,2	34 982	200,3
Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale	47 501	8,7	30 095	172,9	38 180	409,6
Autres ministères	62 121	11,4	12 099	24,2	9 425	17,9
Ensemble	543 038	100,0	131 528	32,0	203 575	60,0

Tableau 15: Postes pourvus par ministère

	Valeur 2013	%	Evolution /2012		Evolution /2008	
			Nombre	%	Nombre	%
Ministère de l'économie et des finances	400	3,5	50	14,3	-36	-8,3
Ministère de la santé	1 005	8,9	285	39,6	-778	-43,6
Ministère du développement durable	420	3,7	165	64,7	42	11,1
Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation	6 537	58,0	1 137	21,1	2 037	45,3
Ministère de l'administration du territoire et de la sécurité	260	2,3	30	13,0	-688	-72,6
Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale	316	2,8	181	134,1	188	146,9
Autres ministères	2 337	20,7	1 092	87,7	627	36,7
Ensemble	11 275	100,0	2 940	35,3	1 392	14,1

2.3.3. Concours professionnels

Points saillants

-  Plus de trois quart des candidatures dans l'éducation nationale et la santé en 2013
-  Doublement de candidatures aux emplois du Ministère de l'économie et des finances en 2013

Commentaire général

Evoluant au rythme moyen annuel de 7% sur la période 2008 à 2013, le nombre de concours professionnel est passé de 127 à 177, soit une augmentation de 39%. De 2012 à 2013, le nombre de concours connaît une hausse élevée de 28%. Les concours permettant d'accéder aux postes de cadres supérieurs représentent 70%, suivis de ceux des cadres moyens 19%.

Le nombre de candidature aux concours professionnels est marqué par une hausse continue. En 2013, le nombre de candidature est de 26 364, soit 29% de hausse par rapport à 2008. Le nombre de postes pourvus en 2013 s'est également accru de 13%. Seule l'année 2011 connaît une baisse significative du nombre de postes pourvus (6%).

Parmi les candidatures, 50% sont des ministères en charge de l'éducation et 26% de la santé. Le nombre de candidature du Ministère de la santé s'est accru de 42% entre 2008 et 2013, et celui de l'éducation nationale de 16%. Les candidatures du Ministère de l'économie des finances ont augmenté de 94% sur la même période.

Les parts des Ministères de la santé et de l'éducation nationale et de l'alphabétisation dans les postes pourvus sont respectivement de 36% et 17%.

Concours professionnel : Mode de recrutement d'agents en activité remplissant les conditions requises pour être reclassés dans la catégorie supérieure à celle occupée à la suite d'un test et d'une formation professionnelle. Cette sélection répond à un nombre de postes à pourvoir répondant aux besoins de l'administration.

Ratio Postes pourvus/Candidature = Nombre de postes pourvus/ Nombre de candidature.
Il est possible de calculer le ratio par concours.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2013

Tableau 16: Nombre de concours professionnels

En 2013		Evolution /				TAMA (%)
		2012		2008		
Effectif	% Cadres supérieurs	Nombre	%	Nombre	%	
177	70,6	39	28,3	50	39,4	6,9

Graphique 27: Répartition des candidatures aux concours professionnels par catégorie

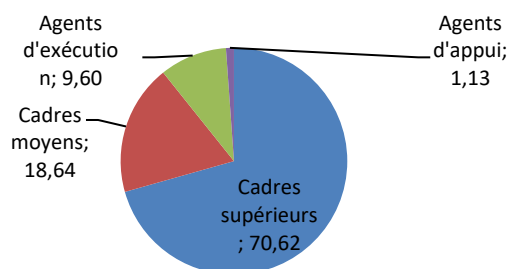


Tableau 17: Indice base 100 en 2008 des candidatures et postes pourvus aux concours professionnels

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Candidatures	100	109,4	110,2	108,5	123,6	128,8
Postes pourvus	100	100,7	99,5	94,0	100,9	112,7

Tableau 18: Candidatures aux concours professionnels par ministère

	Valeur 2013	%	Evolution /2012		Evolution /2008	
			Nombre	%	Nombre	%
Ministère de l'éducation nationale et l'alphabétisation	13 798	52,3	114	0,8	1 955	16,5
Ministère de la santé	6 945	26,3	515	8	2 044	41,7
Ministère de l'économie et des finances	1 295	4,9	176	15,7	629	94,4
Ministère de l'administration du territoire et de la sécurité	637	2,4	2	0,3	-285	-30,9
Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale	734	2,8	43	6,2	351	91,6
Autres ministères	2 955	11,2	218	8,0	1 203	68,7
Ensemble	26 364	100	1 068	4,2	5 897	28,8

Tableau 19: Postes pourvus aux concours professionnels par ministère

	Valeur 2013	%	Evolution /2012		Evolution /2008	
			Nombre	%	Nombre	%
Ministère de la santé	893	36,2	229	34,5	417	87,6
Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation	420	17,0	-20	-4,5	-76	-15,3
Ministère de l'administration du territoire et de la sécurité	195	7,9	48	32,7	-101	-34,1
Ministère de l'économie et des finances	169	6,8	-1	-0,6	-20	-10,6
Ministère des enseignements secondaire et supérieur	131	5,3	-72	-35,5	5	4,0
Ministère de la justice et de la promotion des droits humains	124	5,0	9	7,8	-22	-15,1
Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale	124	5,0	-11	-8,1	102	463,6
Autres ministères	413	16,7	78	23,3	-26	-5,9
Ensemble	2 469	100	260	11,8	279	12,7

2.4. Formation professionnelle

2.4.1. Personnes en formation

Points saillants

-  Un tiers des élèves des écoles de formation sont des femmes en 2012-2013
-  Croissance de 6,2% des agents en formation professionnelle en 2012-2013

Commentaire général

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, les écoles de formation ont accueilli plus de 22 000 inscrits dont 33% de femmes et 25% de cadres supérieurs. Par rapport à l'année scolaire précédente, le nombre d'inscrits s'est accru de 6%, une croissance inférieure au taux d'accroissement moyen annuel de 10% de 2008 à 2013.

Depuis l'année scolaire 2008-2009, les effectifs d'inscrits dans les écoles de formation croissent aussi bien au niveau des hommes que des femmes.

La catégorie des agents d'exécution accueille plus d'élèves (40%) et est suivie de celle des cadres moyens (29%). Parmi les élèves de la catégorie d'agents d'exécution, 64% sont des contractuels. Cette proportion est encore plus élevée dans la catégorie des agents d'appui où 76% des élèves ont le statut de contractuel.

Sur les inscrits de l'année scolaire 2012-2013, 23% sont dans les Ecoles nationales de santé publique (ENSP). Quant aux élèves enseignants du primaire, ils représentent 18%. En outre, les Ecoles nationales des enseignants du primaire (ENEP) sont celles qui ont enregistré le plus fort taux de croissance d'élèves par rapport à l'année scolaire précédente avec 17%.

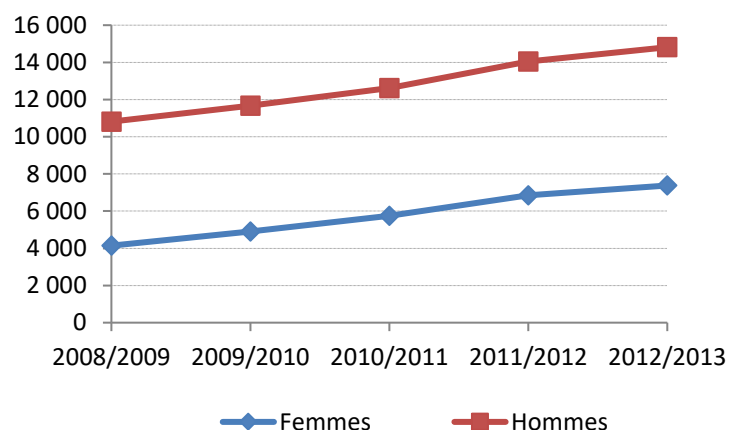
Personne inscrite dans une école de formation : Toute personne inscrite dans une école de formation professionnelle publique en début d'année académique.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2013

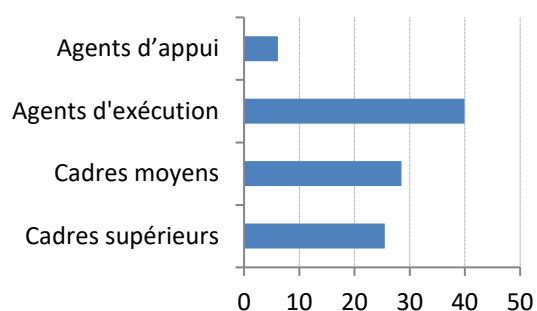
Tableau 20: Nombre de personnes en formation professionnelle

En 2012-2013			Evolution /				TAMA (%)
			2011-2012		2008-2009		
Effectif	% Femmes	% Cadres supérieurs	Nombre	%	Nombre	%	
22 192	33,2	25,5	1 297	6,2	7 237	48,4	10,4

Graphique 28: Evolution des personnes en formation professionnelle par sexe



Graphique 29: Répartition des personnes en formation professionnelle par catégorie en 2013



Graphique 30: Répartition des personnes en formation professionnelle par catégorie et selon le statut en 2013

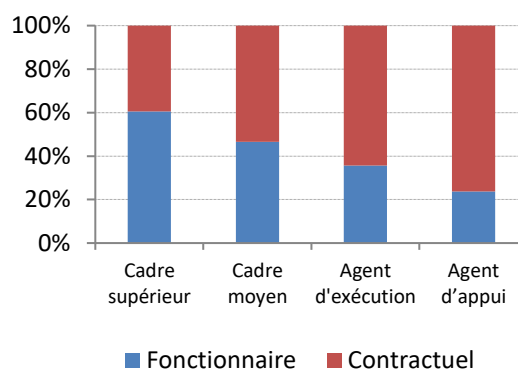


Tableau 21: Evolution des inscrits par école de formation professionnelle

	Valeur 2012-2013	%	Evolution /2011-2012		Evolution /2008-2009	
			Nombre	%	Nombre	%
Ecoles d'administration	2 657	12,0	180	7,3	593	28,7
ENAREF	1 106	5,0	0	0,0	39	3,7
ENEP	3 900	17,6	555	16,6	641	19,7
ENP	2 152	9,7	-141	-6,1	-389	-15,3
ENS/UK	2 647	11,9	314	13,5	1 998	307,9
ENSP	5 196	23,4	46	0,9	3 063	143,6
IDS	1 187	5,3	100	9,2	315	36,1
Autres	3 347	15,1	243	7,8	977	41,2
Ensemble	22 192	100,0	1 297	6,2	7 237	48,4

2.4.2. Personnes diplômées

Points saillants

-  Croissance de 4,6% des diplômés en 2012-2013 contre un taux moyen annuel de 6,2% depuis 2008-2009
-  Près d'un tiers des sortants des écoles de formation proviennent des ENEP en 2012-2013
-  Nombre de diplômés des ENSP doublé en 5 ans

Commentaire général

Les élèves admis à la fin du cycle de formation obtiennent leur diplôme. Au cours de l'année scolaire 2012-2013, le nombre de diplômés des écoles de formation est de 11 200 avec 36% de femmes et 19% de cadres supérieurs. Par rapport à l'année scolaire précédente, le nombre de diplômé a augmenté de 4,6%, inférieur au taux d'accroissement moyen annuel de 6% sur la période 2008-2013.

Entre 2008 et 2013, comme au niveau des inscrits, le nombre de personnes diplômés croît au fil des années quel que soit le sexe, même si au niveau des hommes, une évolution en dents de scies est à noter. De même les diplômés de la catégorie d'agents d'exécution qui représentent 51% de l'ensemble des diplômés ont, en majorité, le statut d'agent contractuel.

Contrairement aux inscrits la plus grande proportion de diplômés est plutôt issue des ENEP (30%). Elles sont suivies des ENSP (19%) et des écoles d'administration (12%). La variation la plus importante du nombre de diplômés, entre 2008 et 2013 a été celle des ENSP. En effet, ces dernières ont vu leur effectif de diplômés augmenter de 143%.

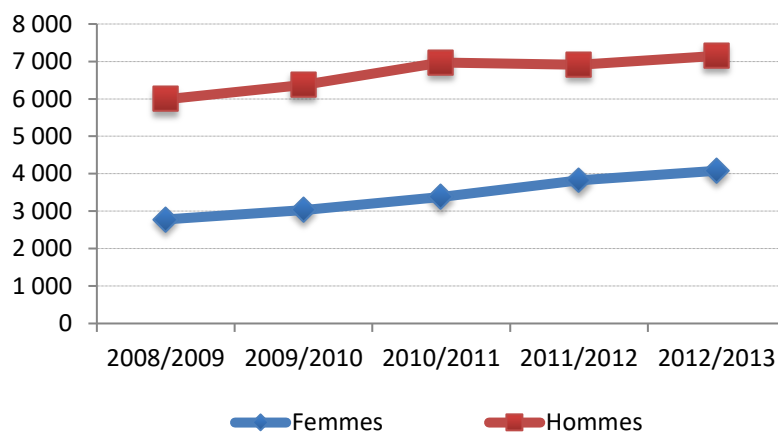
Personne diplômée d'une école de formation : Personne ayant suivi avec succès l'ensemble de la formation dispensée par une école de formation.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2013

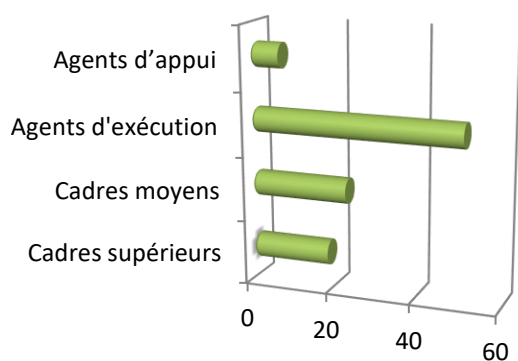
Tableau 22: Nombre de personnes diplômées

En 2012-2013			Evolution /				TAMA (%)
			2012-2011		2008-2009		
Effectif	% Femmes	% Cadres supérieurs	Nombre	%	Nombre	%	
11 227	36,3	18,8	498	4,6	2 461	28,1	6,4

Graphique 31: Evolution du nombre de personnes diplômées par sexe



Graphique 32: Répartition du nombre de personnes diplômées par catégorie en 2013



Graphique 33: Répartition du nombre de personnes diplômées par catégorie et selon le statut en 2013

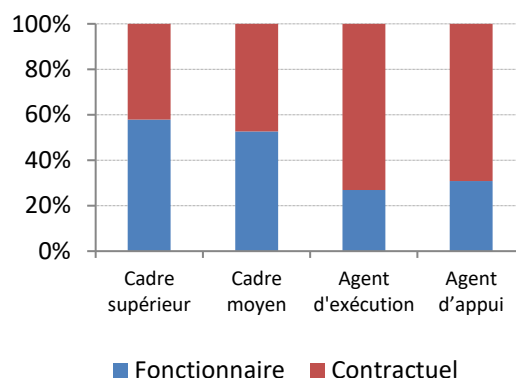


Tableau 23: Evolution du nombre de personnes diplômées par école de formation

	Valeur 2012-2013	%	Evolution /2011-2012		Evolution /2008-2009	
			Nombre	%	Nombre	%
Ecoles d'administration	1 323	11,8	199	17,7	271	25,8
ENAREF	513	4,6	28	5,8	34	7,1
ENEP	3 358	29,9	29	0,9	142	4,4
ENP	989	8,8	-217	-18,0	-305	-23,6
ENS/UK	1 016	9,0	141	16,1	402	65,5
ENSP	2 129	19,0	16	0,8	1 254	143,3
IDS	209	1,9	-14	-6,3	-7	-3,2
Autres	1 690	15,1	316	23,0	670	65,7
Ensemble	11 227	100,0	498	4,6	2 461	28,1

2.5. Retraite et prestations

2.5.1. Départ à la retraite

Points saillants

-  Les admis à la retraite, essentiellement des fonctionnaires
-  Forte croissance des départs à la retraite en 2013 (+46,5%)
-  Les hommes : trois quarts des départs à la retraite en 2013

Commentaire général

En 2013, le nombre des départs à la retraite d'agents de la fonction publique est de 1 210 dont 26% sont des femmes et 96% des fonctionnaires. Par rapport à l'année 2012, l'accroissement du nombre de départs à la retraite est très forte (46%) comparativement à la moyenne annuelle de 13% des cinq dernières années.

Aussi bien au niveau des hommes que des femmes, l'évolution du nombre de départs à la retraite de 2008 à 2013 se fait en dents de scie.

Toutes les catégories d'agents sont concernées par le départ à la retraite, à l'exception de l'année 2008 où aucun cadre supérieur n'a été concerné. Entre 2008 et 2013, le nombre de départs à la retraite par catégorie varie en dents de scie. Avec une proportion de 30% en 2013, les cadres supérieurs sont les plus nombreux des admis au départ à la retraite, suivi des cadres moyen (27%) et des agents d'exécution (24%).

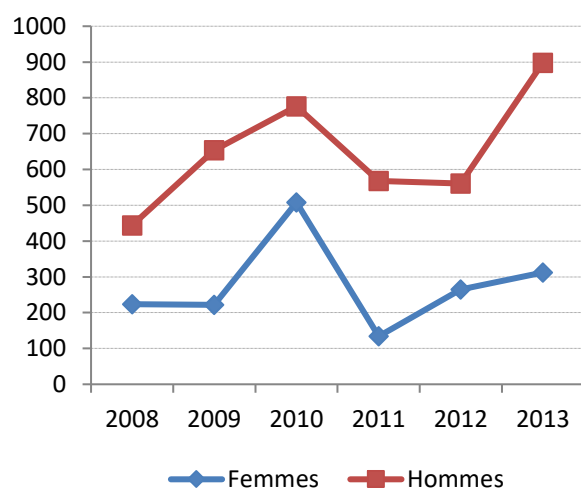
Retraite : Situation d'un agent après qu'il ait atteint l'âge minimum lui permettant de quitter son activité professionnelle et de continuer à toucher un revenu appelé pension.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2013

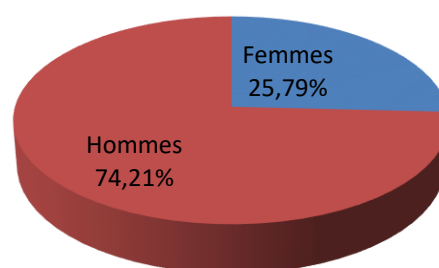
Tableau 24: Nombre de départs à la retraite d'agents de la fonction publique

2013			Evolution /				TAMA (%)
			2012		2008		
Effectif	% Femmes	% Fonctionnaires	Nombre	%	Nombre	En %	
1 210	25,8	95,9	384	46,5	542	81,1	12,6

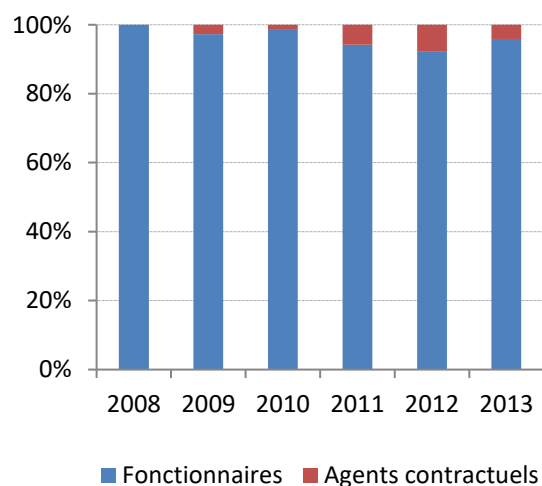
Graphique 34: Evolution des départs à la retraite selon le sexe



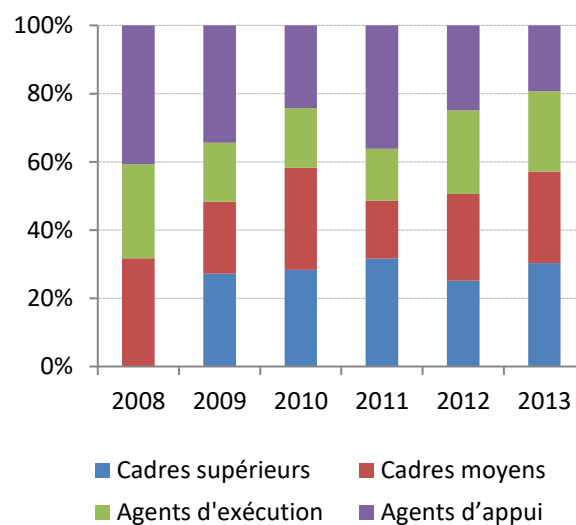
Graphique 35: Répartition des départs à la retraite par sexe en 2013



Graphique 36: Evolution de la répartition des départs à la retraite par statut



Graphique 37: Evolution de la répartition des départs à la retraite par catégorie



2.5.2. Effectifs des retraités

Points saillants

-  6,2% de retraités en plus en 2012
-  Moins de 15% des retraités sont des femmes
-  Forte concentration des retraités dans la région du Centre

Commentaire général

Le nombre d'agents publics retraités en 2012 affiliés à la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO) est 18 502 avec 15% de femmes et 64% de civils. Depuis 2008, le nombre de retraité s'accroît annuellement en moyenne de 6%.

La proportion de femmes à la retraite est faible mais par rapport à celles des années précédentes, elle croît plus vite au fil des années. Au niveau des régimes, l'augmentation du nombre de civils à la retraite durant la période 2008 à 2013 est relativement plus importante que celle des militaires.

La proportion la plus importante (27%) des retraités ont entre 60 et 64 ans, suivi de ceux de 55 à 60 ans (21%).

La répartition des retraités par région montre qu'il y a une forte concentration au Centre, suivi des Hauts-Bassins.

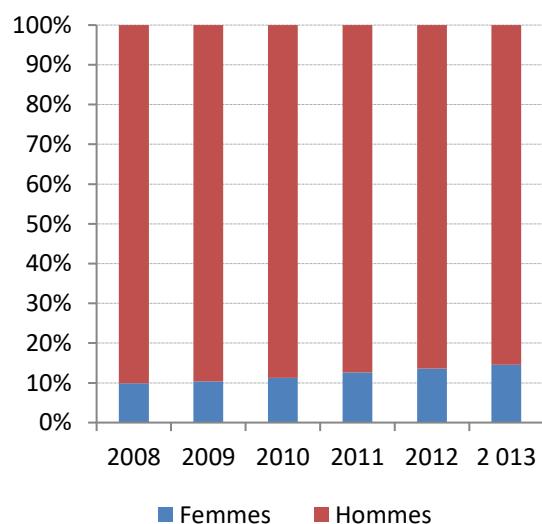
Le régime de retraite des fonctionnaires, militaires et magistrats ainsi que celui des agents contractuels de la fonction publique est géré par la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO)

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2013

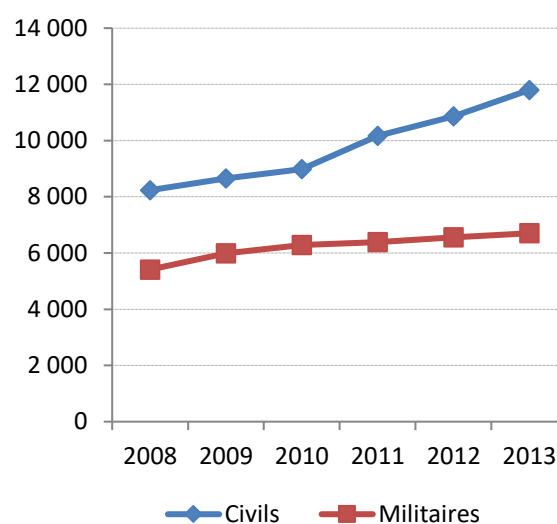
Tableau 25: Nombre d'agents publics à la retraite

2012			Evolution /				TAMA (%)
			2011		2008		
Effectif	% Femmes	% Civils	Nombre	%	Nombre	%	
18 502	14,6	63,8	1 081	6,2	4 855	35,6	6,3

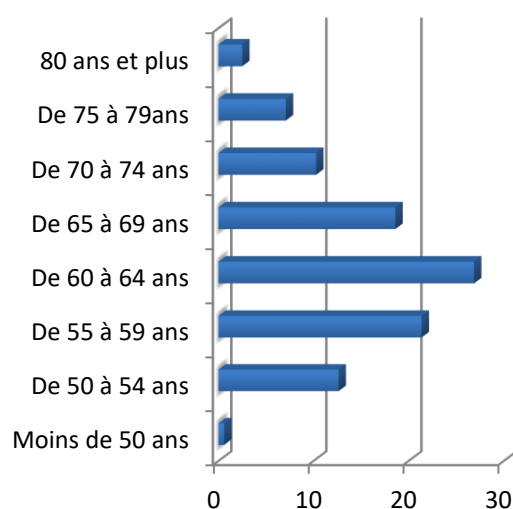
Graphique 38: Evolution du nombre d'agents publics à la retraite par sexe



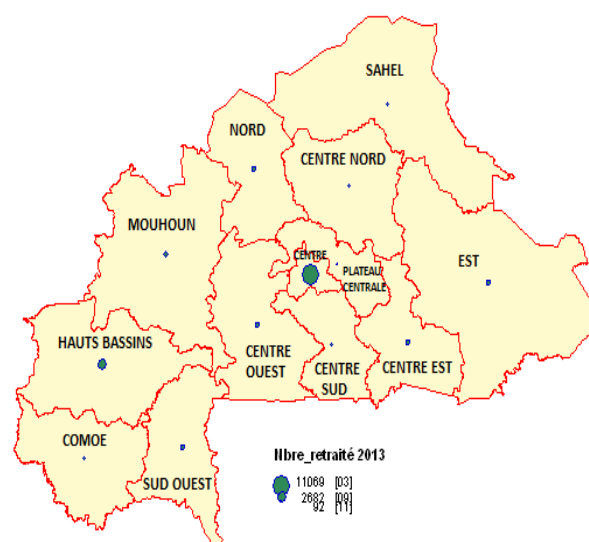
Graphique 39: Evolution du nombre d'agents publics à la retraite selon le régime



Graphique 40: Evolution du nombre d'agents publics à la retraite selon l'âge



Carte 2: Evolution du nombre d'agents publics à la retraite selon la région



2.5.3. Effectifs des ayants droit

Points saillants

-  Stabilité des ayants droit de 2008 à 2013
-  Forte augmentation des orphelins de sous-officiers

Commentaire général

Sur 19 000 ayants droit en 2013, 64% sont des veuves et 35% des orphelins. De 2008 à 2013, le nombre d'ayants droit a très peu varié. Il subit une légère baisse de 1,2% en 2013.

En 2008, le nombre de veufs/veuves et d'orphelins était respectivement de 10 500 et de 8 700. Evoluant en dents de scie jusqu'à aboutir en 2013 par une baisse du nombre d'orphelin à 6 500 et une hausse du nombre de veufs/veuve qui atteint 12 400. L'âge de ces derniers est très variable, on y trouve des moins de 50 ans (18%) et des plus de 80 ans (6%).

Le nombre d'orphelin de parents civils demeure plus important que celui des orphelins de militaires. Durant la période 2008 à 2013, l'évolution du nombre d'orphelins chez les civils a suivi la même tendance que celle constatée chez les militaires.

La répartition selon la catégorie des parents civils donne plus d'orphelins d'agents d'appui et de cadres moyens. Au niveau des militaires, en 2008 l'essentiel des orphelins étaient descendants d'hommes de rang (82%), une situation qui a évolué à la baisse au fil des années pour ne représenter que 7% en 2013. Au même moment le nombre d'orphelins de parents sous-officiers a connu une évolution inverse passant de 16% en 2008 à 90% en 2013.

Ayant droit : Personne qui, du fait du lien avec un assuré (conjoint, enfant, etc.) est couverte par les garanties souscrites par ce dernier, par exemple dans le cadre d'un contrat prévoyance.

Veuve/veuf : Conjoint(e) ou ex-conjoint(e) d'un agent public décédé

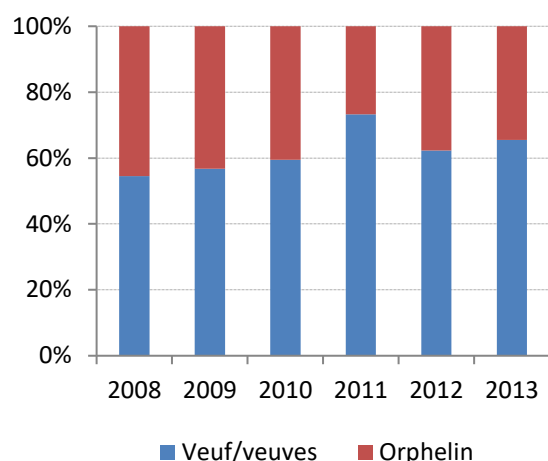
Orphelin : Descendant mineur d'un agent public décédé

Source de données : Annuaire statistiques du MFPTSS 2012 et 2013

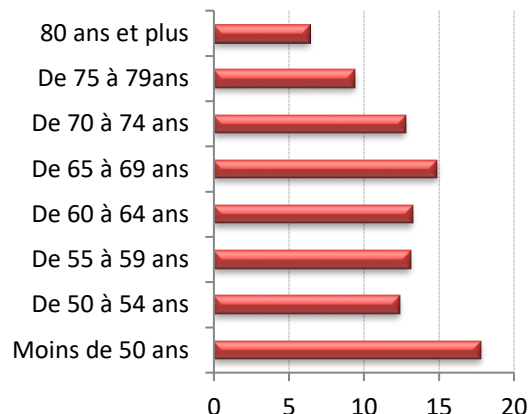
Tableau 26: Nombre d'ayants droit

2013			Evolution				TAMA (%)
			2012		2008		
Effectif	% Veuves	% Orphelins	Nombre	%	Nombre	%	
18 987	63,9	34,5	-210	-1,1	-228	-1,2	-0,2

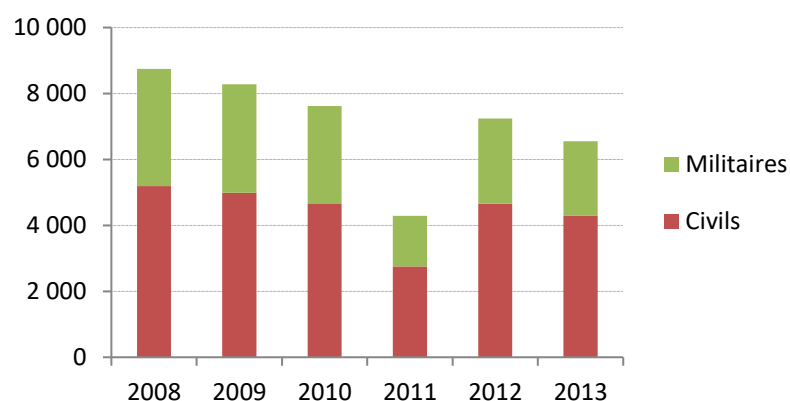
Graphique 41: Evolution des ayants droit selon le type-



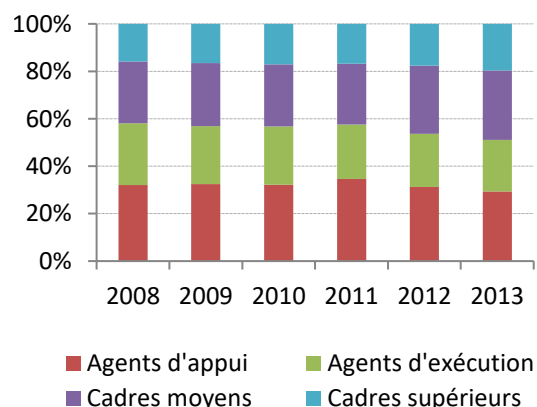
Graphique 42: Répartition des veufs/ veuves par tranche d'âge en 2013



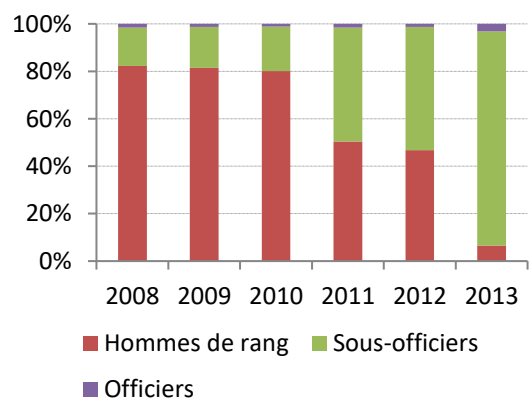
Graphique 43: Evolution du nombre d'orphelins selon le régime des parents



Graphique 44: Evolution de la répartition des orphelins selon la catégorie des parents civils



Graphique 45: Evolution de la répartition des orphelins selon la catégorie des parents militaires



2.5.4. Montant de la pension de retraite payée

Points saillants

-  Augmentation de la pension de retraite payée de 9,6% en 2013
-  71% des pensions aux civils en 2013
-  Hausse de la part des retraités de moins de 5 ans dans la retraite

Commentaire général

En 2013, 19 milliards de FCFA ont été alloués au titre de paiement des pensions aux retraités dont 16% aux femmes et 71% aux civils par la CARFO. Par rapport à l'année précédente, cette somme augmente de 9% correspondant au niveau du taux d'accroissement moyen annuel entre 2008 et 2013.

Les sommes allouées pour le paiement des civils et des militaires augmentent au fil des années avec une évolution rapide au niveau des civils. La part payée aux femmes progresse régulièrement. Il est passé de 11% en 2008 à 16% en 2013.

Les retraités de la région du Centre reçoivent plus de 64% des pensions de retraite, suivi de ceux de la région des Hauts Bassins avec 14%.

Les parts des pensions allouées aux retraités de moins 5 ans dans la retraite et à ceux de 5 à moins de 10 ans étaient les plus importants en 2008 avec respectivement 28% et 37% du montant global. La part du montant de la pension des retraités de moins de 5 ans augmente continuellement et atteint 43% en 2013 et cela au détriment de celle allouée aux retraités de 5 à 10 ans dont la part n'est plus que de 16%.

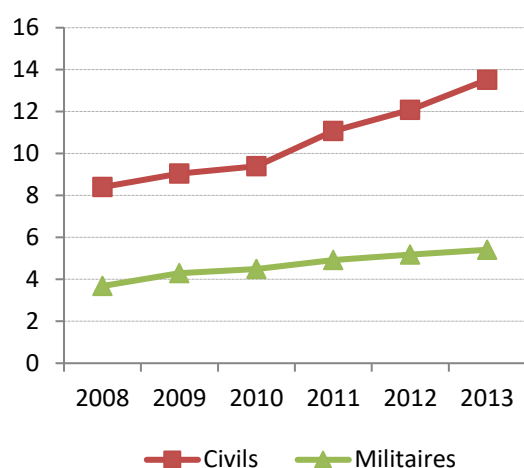
Pension de retraite : Allocation régulière versée par la CARFO aux agents de l'Etat qui remplissent des conditions précises lorsqu'ils prennent leur retraite.

Source de données : Annuaires statistiques du MFPTSS 2012 et 2013

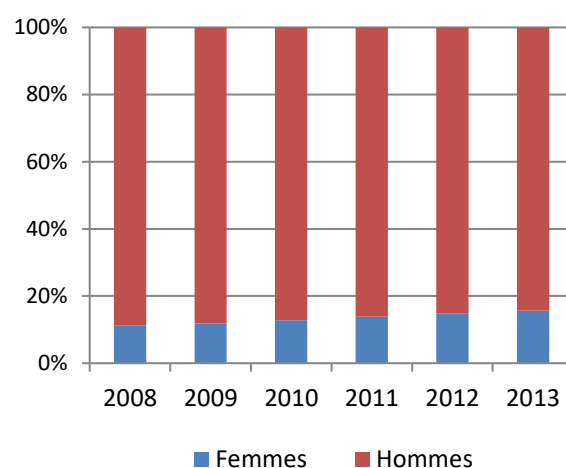
Tableau 27: Montant de la pension de retraite payé (en milliards FCFA)

2013			Evolution /				TAMA (%)
			2012		2008		
Montant	% Femmes	% Civils	Nombre	%	Nombre	En %	
18,93	15,7	71,4	1,66	9,6	6,9	56,7	9,4

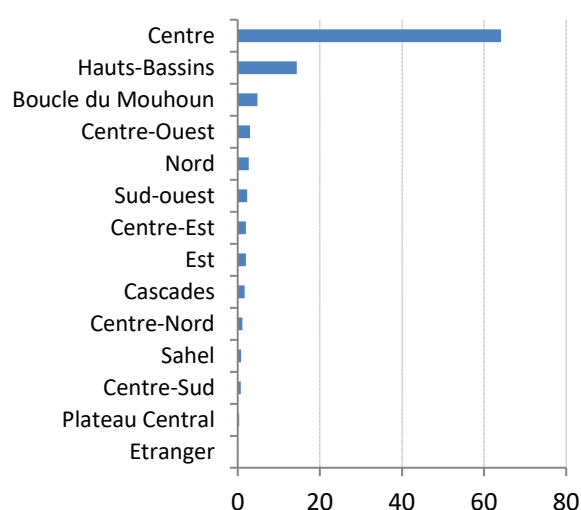
Graphique 46: Evolution de la pension de retraite payée selon le régime (en milliards FCFA)



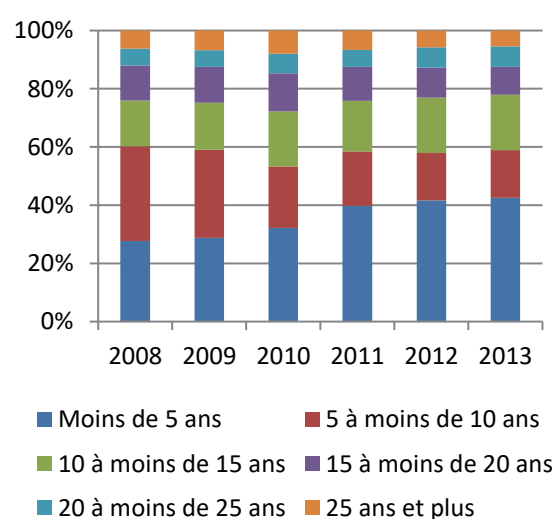
Graphique 47: Evolution de la répartition de la pension de retraite payée selon le sexe des retraités



Graphique 48: Répartition de la pension de retraite payée selon la position géographique en 2013



Graphique 49: Evolution de la répartition de la pension de retraite payée selon la durée dans la retraite



2.5.5. Montant de la pension des veufs/veuves

Points saillants

-  Croissance de 5,6% en 2013 de la pension des veufs/veuves
-  Moins de 3% du montant de la pension payé aux veufs
-  Plus de la moitié du montant de la pension payée dans la région du Centre

Commentaire général

Le montant de la pension des veufs/veuves s'est accru de 5,6% de 2012 à 2013 pour atteindre 4,15 milliards de FCFA. 97% de ce montant sont versés à des veuves quelque soit le régime du conjoint. La part des veufs/veuves des civils représente 76%.

Au cours de la période de 2008 à 2013, la part de pension payée aux veuves a fluctué entre 96% et 98%. La pension de veuves/veufs a augmenté sur la période quelque soit le régime du conjoint(e). Toutefois la croissance était plus forte chez les conjoints ou conjointes civils.

Sur la période 2008 à 2013, la part de la pension des veufs/veuves a connu une évolution en dents de scie, quelque soit la tranche d'âge du bénéficiaire excepté sur les moins de 50 ans. La part de pension payée aux veufs/veuves de moins de 50 ans était de 23% en 2008, elle a progressivement baissé au fil des années pour atteindre 17% en 2013.

En 2013, 51% de la pension est payée aux veufs/veuves dans la région du Centre. Elle est suivie des Hauts-Bassins avec 17% et de la Boucle du Mouhoun avec 7%.

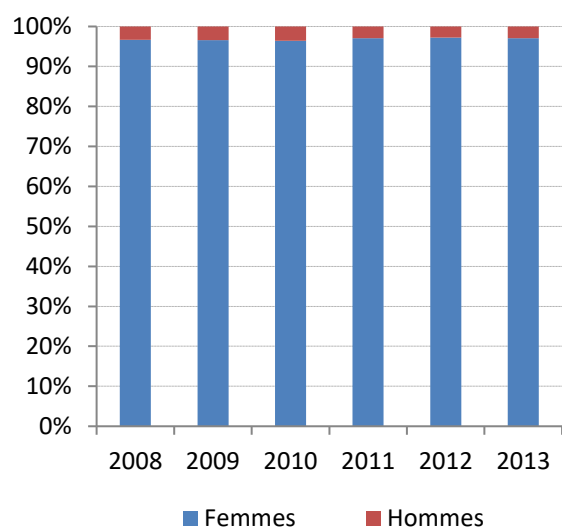
Le régime du conjoint ou de la conjointe désigne le fait que ce dernier ou cette dernière est civil ou militaire.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2012 et 2013

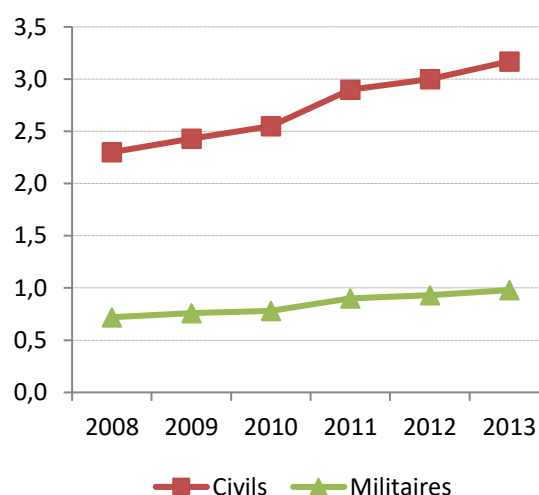
Tableau 28: Montant de la pension des veufs/veuves (en milliards FCFA)

2013			Evolution /				TAMA (%)
			2012		2008		
Montant	% Femmes	% Civils	Nombre	%	Nombre	%	
4,15	97,1	76,4	0,22	5,6	1,13	37,4	6,6

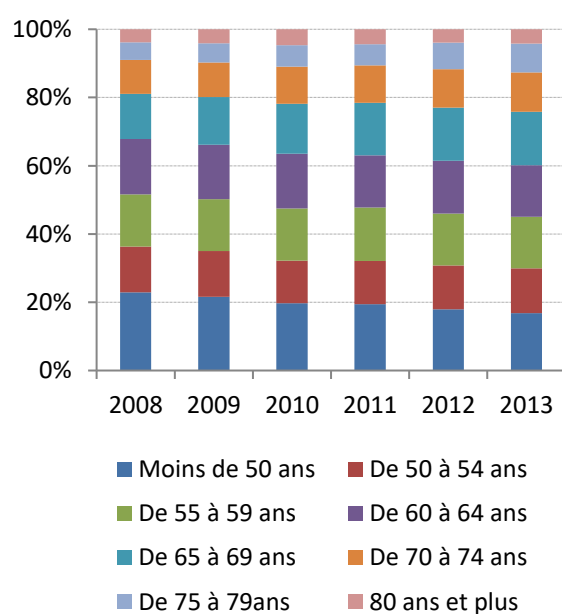
Graphique 50: Evolution de la répartition du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le sexe



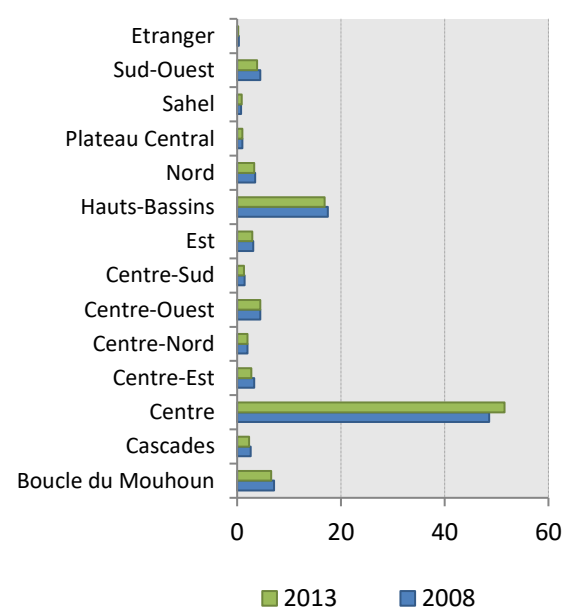
Graphique 51: Evolution du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le régime



Graphique 52: Evolution du montant de la pension de veuf/veuve selon la tranche d'âge des veufs/veuves



Graphique 53: Montant de la pension de veuf/veuve selon la position géographique en 2008 et 2013



3. TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

3.1. Contrôle d'établissements

Nombre d'établissements contrôlés

Points saillants

- Baisse des contrôles de 13% en 2013
- Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques : un quart des établissements contrôlés
- Région du Centre : plus de 380 établissements contrôlés en 2013

Commentaire général

Au cours de l'année 2013, les services de l'inspection du travail et de la sécurité sociale ont contrôlé 1 670 établissements, soit une baisse de 13% par rapport à 2012.

En 2013, 23% des établissements contrôlés ont lieu dans le secteur du commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques. Ce secteur est suivi par le secteur de l'éducation avec 12%. Par rapport à l'année précédente, la part des visites dans le secteur du commerce est passée de 17% à 23%. La part des contrôles dans le secteur des activités financières recule de 5 points. Le nombre de contrôles dans le secteur des activités extractives ne représente que 1% en 2013, contre 2% l'année précédente.

Les régions du Centre, du Nord et des Hauts-Bassins sont les plus dynamiques en termes de contrôles d'établissements en 2013. La région du Centre se détache avec plus de 380 contrôles d'établissements, soit 23%. Cette situation s'explique en partie par la forte concentration des établissements dans cette région.

Etablissement contrôlé : Etablissement ayant été visité par les services d'inspection du travail et de la sécurité sociale.

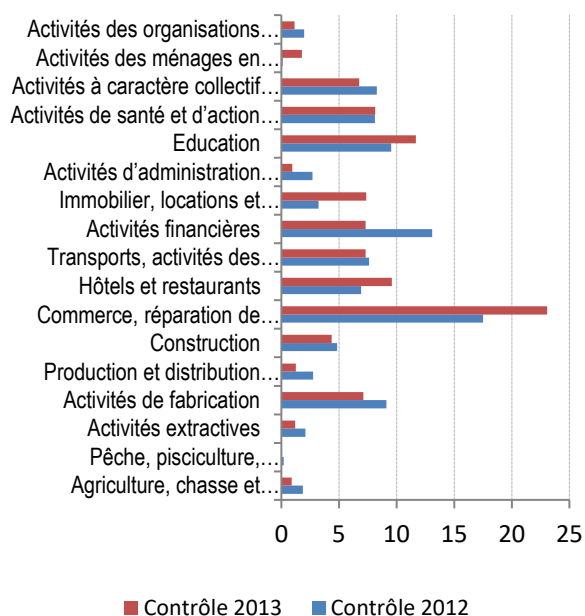
Au niveau régional, il correspond au nombre de visites des services de la Direction régionale du travail et de la sécurité sociale aux établissements de la région. Au niveau national, il s'agit de la sommation des établissements contrôlés par région.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTSS 2012 et 2013

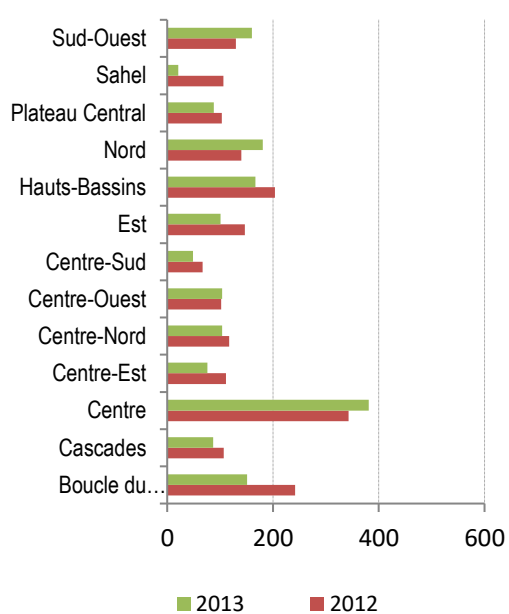
Tableau 29: Nombre d'établissements contrôlés

2013		Evolution/2012	
Effectif	% dans le commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	Nombre	%
1 670	23,1	-249	-13,0

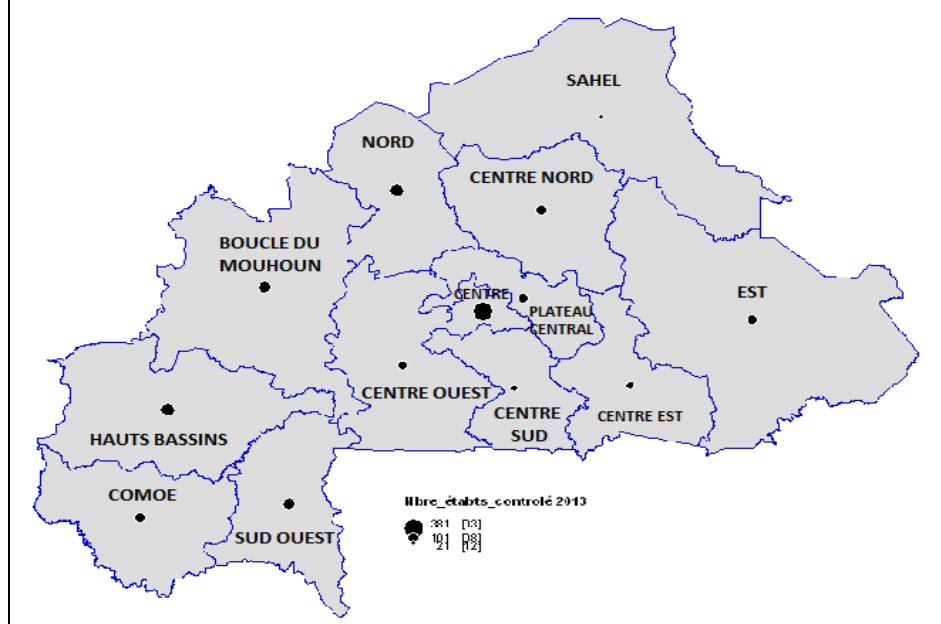
Graphique 54: Nombre d'établissements contrôlés par secteurs d'activité



Graphique 55: Nombre d'établissements contrôlés par région



Carte 3: Disparités régionales des établissements contrôlés



3.2. Infractions à la législation du travail

Nombre d'infractions

Points saillants

- Hausse des infractions de 7% en 2013
- Très forte hausse des procès-verbaux d'infraction
- Plus d'infractions dans la région du Sahel

Commentaire général

Le nombre d'infractions à la législation du travail, relevées lors des contrôles des établissements en 2013, est de 8 636 dont 74% ont fait l'objet de mise en demeure. Le nombre d'infractions augmente de 7% par rapport à 2012.

De 2008 à 2013, le nombre d'infractions évolue en dents de scie. Parmi les sanctions prises pour corriger les infractions, en dehors de la mise en demeure, des établissements sont mis en observation et des procès-verbaux sont établis. L'établissement des procès-verbaux connaît une forte augmentation.

La hausse du nombre d'infractions entre 2012 et 2013 au niveau national cache des disparités au niveau régional. En effet, dans les régions des Cascades, du Sud-ouest et de l'Est des baisses de 65% à 41% sont enregistrées.

Le nombre moyen d'infractions relevées par contrôle d'établissement en 2013 est plus élevé dans le Sahel, 32 infractions, suivi du Centre avec 8 infractions et des Hauts-Bassins avec 7 infractions. La moyenne nationale est de 5 infractions par contrôle.

Les contrôles d'établissements effectués en 2013 ont révélé plus d'infractions sur les registres réglementaires (15%), suivi des questions d'hygiène et de sécurité au travail (9%) et de la médecine du travail (9%).

Ratio infractions/ contrôle d'établissements : Nombre d'infractions / nombre de contrôle d'établissements. Permet d'obtenir le nombre d'infractions constatées par contrôle d'établissements.

Sources statistiques : Annuaire statistique 2013 du MFPTSS

Tableau 30: Nombre d'infractions à la législation du travail

En 2013			Evolution /				TAMA (%)
			2012		2008		
Nombre	% Mises en demeure	% Registres règlementaires	Nombre	%	Nombre	%	
8 636	74,5	15,1	566	7,0	-56	-0,6	-0,1

Graphique 56: Evolution du nombre d'infractions à la législation du travail

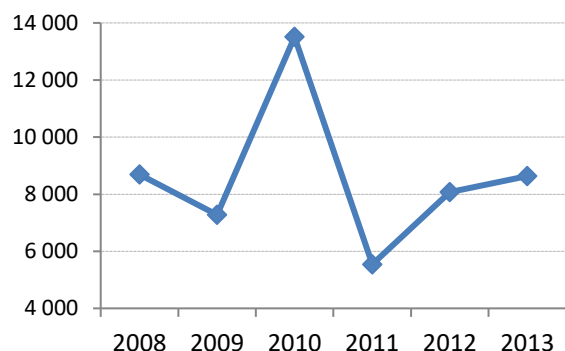


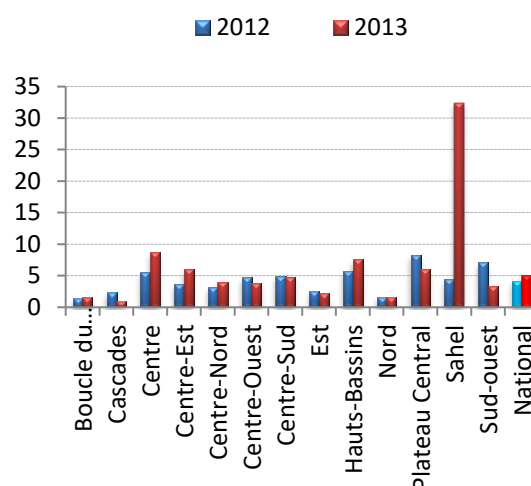
Tableau 31: Répartition des infractions par type de résolution

	%	Evolution (%) /	
		2012	2008
Nombre d'observations	16,7	-16,0	-0,8
Nombre de mises en demeure	74,5	1,7	-11
Nombre de PV établis	8,7	3 045,8	-
Total	100,0	7,0	-0,6

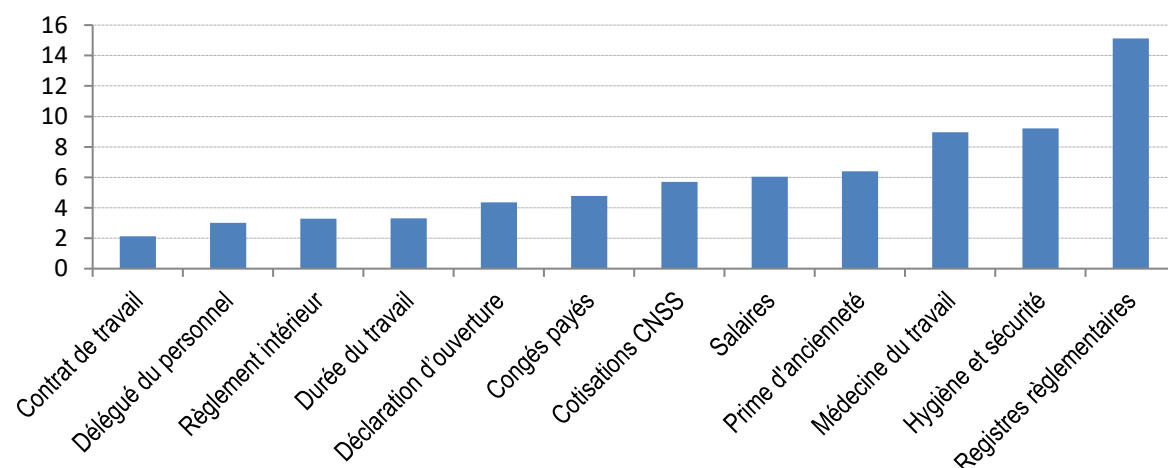
Tableau 32: Répartition des infractions par région

Régions	En 2013	Evolution/2012	
		Nombre	%
Boucle du Mouhoun	233	-111	-32,3
Cascades	86	-160	-65
Centre	3289	1394	73,6
Centre-Est	461	52	12,7
Centre-Nord	421	48	12,9
Centre-Ouest	385	-92	-19,3
Centre-Sud	236	-87	-26,9
Est	220	-147	-40,1
Hauts-Bassins	1263	96	8,2
Nord	292	67	29,8
Plateau Central	529	-326	-38,1
Sahel	680	214	45,9
Sud-Ouest	541	-382	-41,4
Burkina	8 636	566	6,5

Graphique 57: Ratio infractions par contrôle d'établissements selon la région



Graphique 58: Répartition des infractions à la législation du travail selon l'objet



3.3. Conflits de travail

3.3.1. Nombre de litiges

Points saillants

- Baisse de 6,4% du nombre de litiges en 2013
- Près de la moitié des litiges conciliés en 2013
- Le problème des salaires toujours principal point de litige même si sa part est en diminution
- Forte concentration des litiges (67,7%) dans la région du Centre

Commentaire général

Le nombre de litiges est passé de 9 850 en 2012 à 9 222 en 2013, soit une baisse de 6,4%. Par rapport à l'année 2008, l'accroissement est de 24% soit un taux d'accroissement moyen annuel de 4%.

Les tentatives de règlement des litiges par les services des inspections du travail ont permis la conciliation de 4 422 litiges en 2013, soit 48% des litiges contre 43% en 2012. Cependant, sur la période 2008 à 2013, l'année 2011 est celle pendant laquelle les litiges ont été le plus conciliés.

Les différents points de réclamation soulevés dans les litiges en 2013 concernent surtout le salaire (19%), suivi de l'indemnité de licenciement (9%). Depuis l'année 2008, le salaire constitue le point de litige le plus important. De 2009 à 2011, cette importance s'est progressivement réduite avant de rebondir.

Sur les montants convenus par les parties à l'issue de la conciliation, le salaire est de loin le point de litige qui enregistre le montant le plus important en 2013, avec 284 millions, représentant 28% des sommes dues contre 34% en 2012.

En fonction des régions, c'est le Centre qui enregistre le plus de litiges avec 68% des litiges constatés en 2013. Il est de loin suivi par la région des Hauts-Bassins (14%). La région de l'Est a la plus forte hausse du nombre de litiges par rapport à l'année 2012, avec 749%. Elle est suivie du Centre-Sud (+177,8%) et du Plateau central (+137%).

Les informations sur les litiges de travail sont obtenues en effectuant, dans les inspections du travail, un dépouillement systématique des fiches et des registres des conflits de travail.

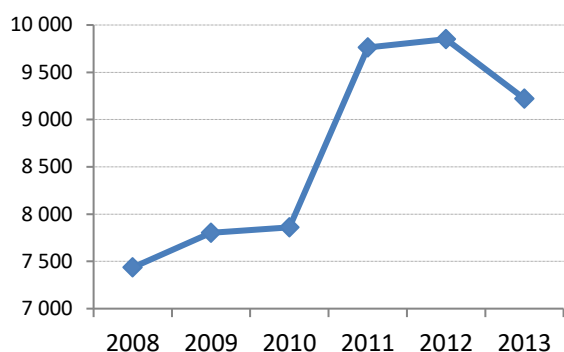
Somme moyenne due par litiges : Ratio Somme due / Nombre de litiges. Il est possible d'obtenir une moyenne nationale et des moyennes régionales.

Sources statistiques : Annuaire statistique 2013 du MFPTSS

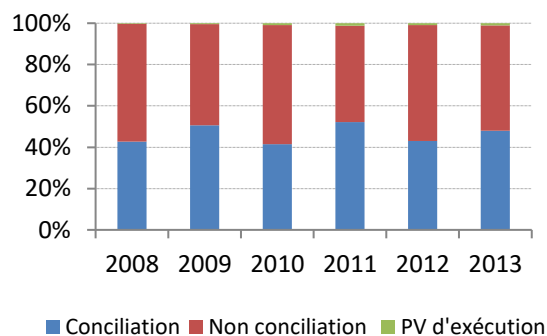
Tableau 33: Nombre de litiges

En 2013				Evolution /				TAMA (%)
				2012		2008		
Nombre	% Conciliation	% région du Centre	% Salaire	Nombre	%	Nombre	%	
9 222	48	67,7	19	-628	-6,4	1 786	24	4,4

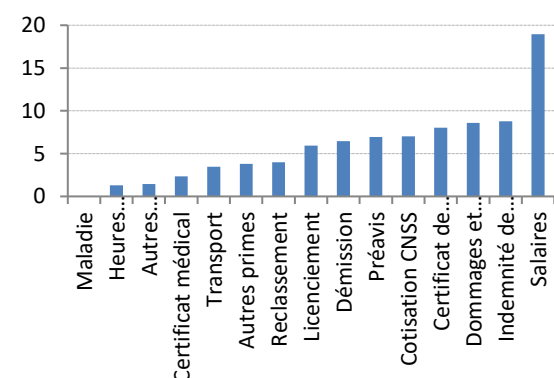
Graphique 59: Evolution du nombre de litiges



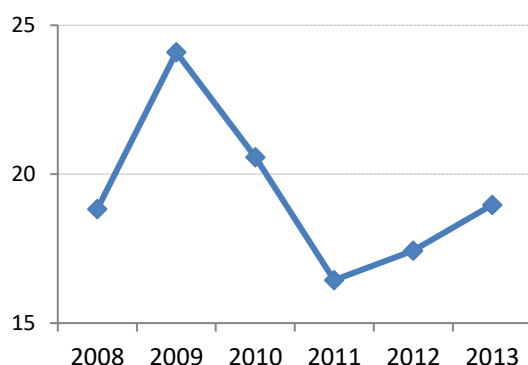
Graphique 60: Evolution de la répartition des litiges par issue du règlement



Graphique 61: Nombre de litiges par point de litiges en 2013



Graphique 62: Evolution des litiges portant sur les salaires



Graphique 63: Répartition des sommes dues à l'issue des règlements par point du litige (en %)

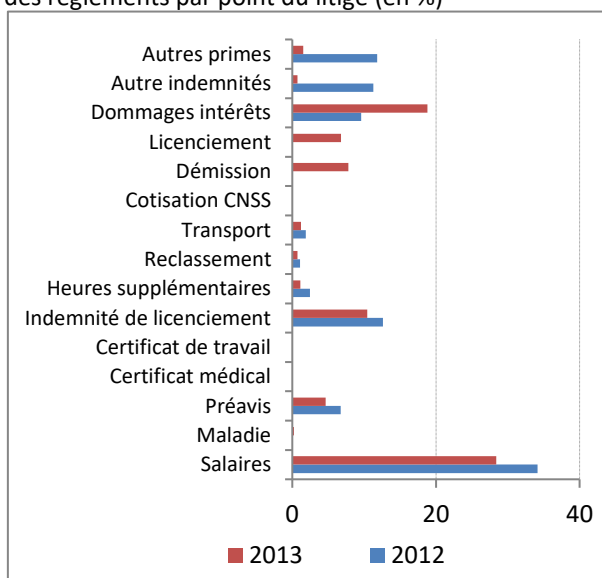


Tableau 34: Répartition des litiges par région et évolution

	%	Evolution (%) /	
		2012	2008
Boucle du Mouhoun	1,0	-12,4	-54,9
Cascades	1,7	21,9	6,1
Centre	67,7	3,8	65,4
Centre-Est	1,5	-78,5	16,2
Centre-Nord	1,1	-51,2	-11,9
Centre-Ouest	3,8	-65,8	-83,7
Centre-Sud	0,5	177,8	257,1
Est	6,5	749,3	683,1
Hauts-Bassins	13,7	-8,1	77,5
Nord	0,7	-27,4	130,0
Plateau Central	0,7	137,0	68,4
Sahel	0,6	60,0	522,2
Sud-Ouest	0,4	-65,8	-14,9
Burkina	100,0	-6,4	24

3.3.2. Conflits individuels et collectifs

Points saillants

- Baisses du nombre de conflits de travail, individuels de 9% et collectifs de 56% en 2013
- Bien plus qu'en 2012, deux tiers des conflits collectifs de nature économique en 2013
- Plus de la moitié des conflits individuels sont enregistrés dans la région du Centre

Commentaire général

En 2013, 4 516 conflits individuels et 11 conflits collectifs sont enregistrés en baisse respectivement de 9% et 56% par rapport à 2012. En référence à 2008, le constat n'est pas différent. En effet, les conflits tant individuels que collectifs ont baissé, avec aussi une ampleur différente. Les conflits individuels diminuent de 10% tandis que les conflits collectifs baissent de 71%.

En 2013, 41% des conflits individuels ont eu une issue favorable par la conciliation contre 54% des conflits collectifs.

En 2013, Les conflits collectifs enregistrés sont plus de nature économique contrairement à l'année précédente où la prédominance des conflits de nature juridique était nette. En effet, 67% des conflits collectifs de 2013 sont de nature économique contre 38% en 2012.

Au niveau régional, la région du Centre totalise 57% des conflits individuels, suivi de celle des Hauts-Bassins avec 22% et du Centre-Ouest (5%). Avec 95% de conflits conciliés, le Sahel et le Plateau central se positionnent comme les régions avec la plus forte proportion de conflits individuels conciliés en 2013. Elles sont suivies par les régions du Centre-Sud (82%) et du Centre-Nord (79%). Seulement deux régions se trouvent en deçà du niveau national qui est de 41%. Il s'agit des régions du Centre (32%) et de l'Est (8%).

Proportion des conflits individuels conciliés: Rapport du nombre conflits individuels ayant fait objet de conciliation sur le nombre total de conflits individuels. Il est possible de calculer cette proportion tant au niveau national que régional.

Conflits de nature économique : Conflits dus au refus d'augmentation salariale, à la revendication de primes ou d'indemnités, à la réclamation de matériel de protection et de milieu sain de travail, à l'avancement du personnel et aux autres difficultés de nature économique.

Conflits de nature juridique : Conflits dus au licenciement de délégué du personnel, à la non application de textes règlementaires, à la non reconnaissance du délégué du personnel, au refus de l'employeur de la participation des syndicats aux négociations, au refus de l'employeur de rencontrer les représentants et aux autres difficultés de nature juridique.

Sources statistiques : Annuaire statistique 2008, 2012 et 2013 du MFPTSS

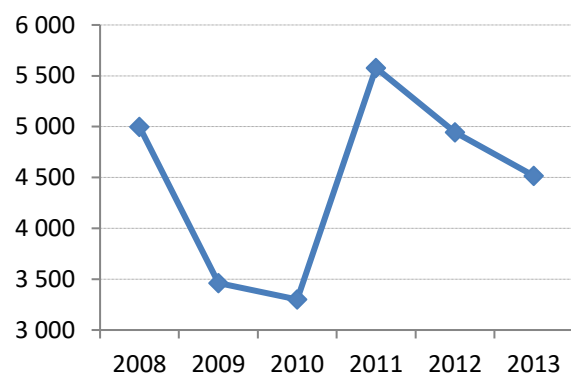
Tableau 35: Nombre de conflits individuels

En 2013		Evolution /			
		2012		2008	
Nombre	% Conciliation	Nombre	%	Nombre	%
4 516	41	-430	-8,7	-482	-9,6

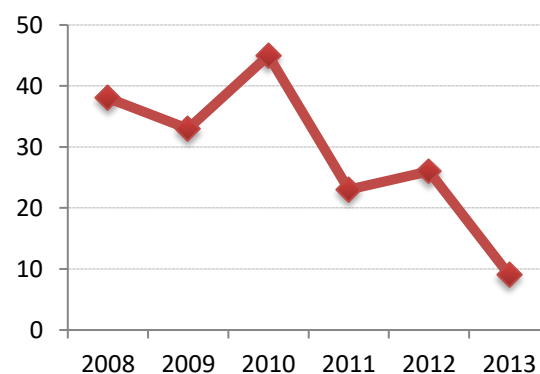
Tableau 36: Nombre de conflits collectifs

En 2013		Evolution /			
		2012		2008	
Nombre	% Conciliation	Nombre	%	Nombre	%
11	54,5	-14	-56	-27	-71,1

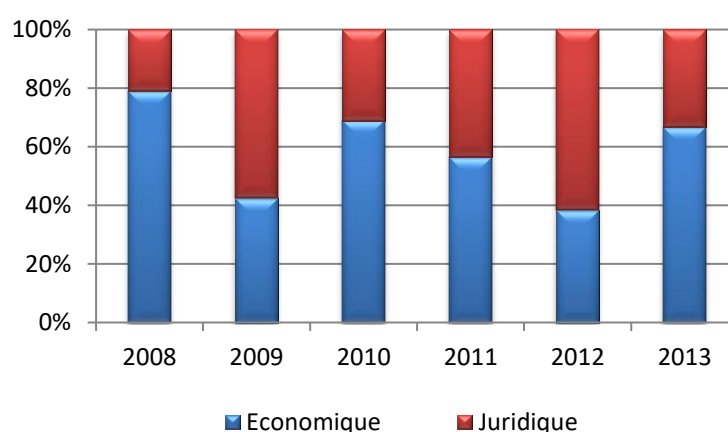
Graphique 64: Evolution des conflits individuels



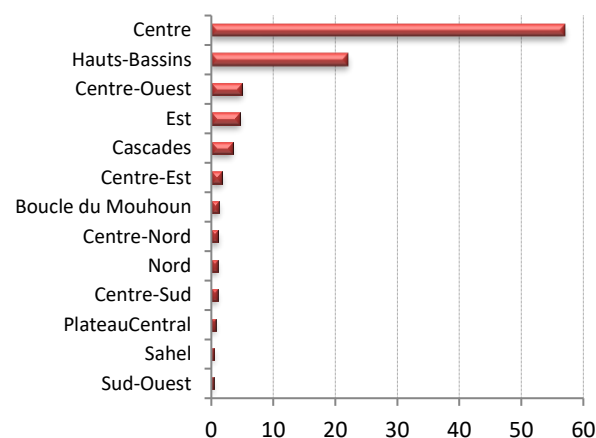
Graphique 65: Evolution des conflits collectifs



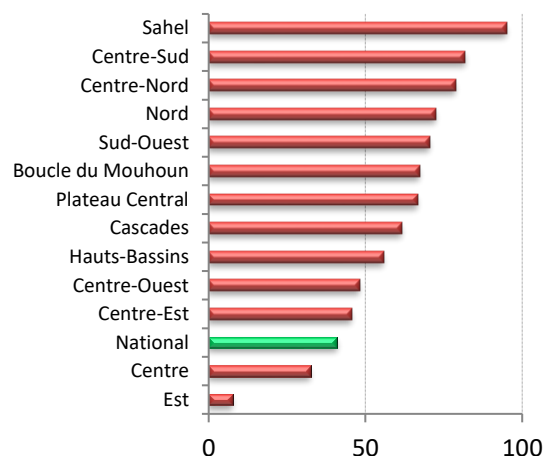
Graphique 66: Evolution de la répartition des conflits collectifs selon la nature



Graphique 67: Répartition des conflits individuels par région en 2013



Graphique 68: Conciliation des conflits individuels par région en 2013



3.4. Mouvements des travailleurs

Nombre de mouvements des travailleurs

Points saillants

- Hausse de 4,3% des embauches en 2013
- Bien plus de sorties que d'entrées dans la région du Centre en 2013
- 6% de sorties de plus que d'embauches au niveau national en 2013

Commentaire général

Le nombre de mouvements des travailleurs déclarés en 2013 est de 6 316 dont 49% d'embauches. Par rapport à 2012, il y a une hausse de 4,3%. Cependant sur les cinq dernières années, la tendance est plutôt à la baisse avec un taux d'accroissement moyen annuel de -7%.

Sur la période 2008 à 2013, les sorties sont à la hausse alors que les embauches ne cessent de baisser.

En 2013, la région du Centre a enregistré 79% des sorties, elle est suivie par le Centre-Sud et le Sahel avec respectivement 7% et 5%. La région des Hauts-Bassins, abritant la capitale économique du Burkina Faso, ne totalise que 4% de déclarations de sorties, les autres régions, prises ensemble n'enregistrent que 5%. Au niveau des embauches, la région du Centre se distingue avec 41% de déclarations d'embauches, suivi des Cascades avec 20% et en troisième position les Hauts-Bassins (13%).

Le constat est quasiment identique lorsqu'on s'intéresse aux entrées et aux sorties des travailleurs d'une manière générale. Le ratio embauches sur sorties indique qu'il y a quasiment une embauche pour une sortie au niveau national. Ce ratio est très variable selon les régions. La région du Centre est à 0,5, c'est-à-dire qu'il y a une embauche pour deux sorties.

Les mouvements des travailleurs sont enregistrés au cours de l'année dans les services de l'Inspection du travail.

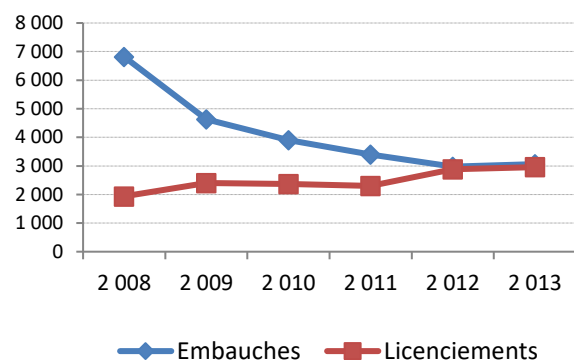
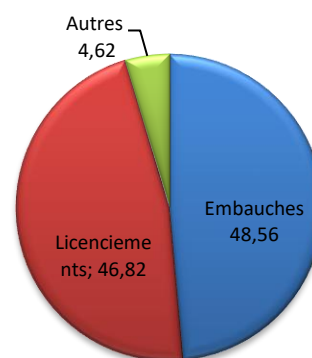
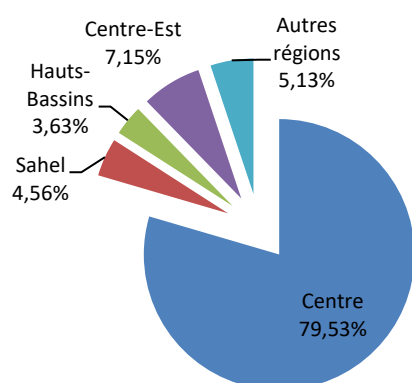
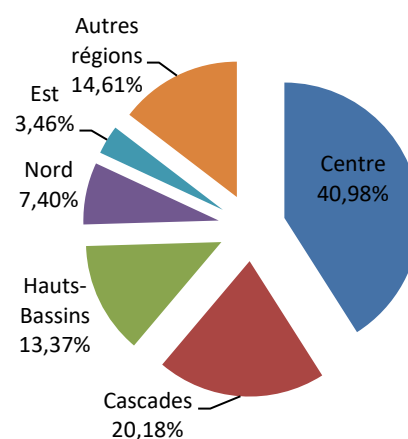
Les embauches sont considérées comme des entrées tandis que les licenciements, démissions, retraites et décès sont des sorties.

Ratio embauches/ sorties des travailleurs: Rapport des embauches sur les sorties. Ce ratio qui est calculé aux niveaux national et régional permet d'apprécier l'équilibre entre entrées et sorties des travailleurs. Lorsqu'il est égal à 1, cela signifie qu'il y a autant d'embauches que de sorties.

Sources statistiques : Annuaire statistique 2012 du MFPTSS

Tableau 37: Nombre de mouvements des travailleurs

En 2013		Evolution /				TAMA (%)
		2012		2008		
Nombre	% Embauches	Nombre	%	Nombre	%	
6 316	48,6	263	4,3	-2 713	-30	-6,9

Graphique 69: Evolution des embauches et des licenciements

Graphique 70: Répartition des mouvements de travailleurs par nature en 2013

Graphique 71: Répartition des licenciements par région en 2013

Graphique 72: Répartition des embauches par région en 2013

Tableau 38: Entrées et sorties des travailleurs en 2013 par région

Régions	Embauches		Sorties		Ratio (%) Embauches/Sorties
	Nombre	%	Nombre	%	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-
Cascades	619	20,2	107	3,3	5,8
Centre	1257	41,0	2561	78,8	0,5
Centre-Est	92	3,0	63	1,9	1,5
Centre-Nord	60	2,0	8	0,2	7,5
Centre-Ouest	76	2,5	36	1,1	2,1
Centre-Sud	40	1,3	47	1,4	0,9
Est	106	3,5	13	0,4	8,2
Hauts-Bassins	410	13,4	232	7,1	1,8
Nord	227	7,4	5	0,2	45,4
Plateau Central	44	1,4	1	0,0	44,0
Sahel	81	2,6	142	4,4	0,6
Sud-Ouest	55	1,8	34	1,0	1,6
Burkina Faso	3067	100,0	3 249	100,0	0,9

3.5. Contrats de travail

Nombre de contrats de travail

Points saillants

- Fléchissement de 1,3% du nombre de contrats de travail en 2013
- Rebond du nombre de contrats des non nationaux
- Plus de la moitié des contrats de travail des non nationaux dans le secteur des "Activités extractives"

Commentaire général

En 2013, 2 601 contrats de travail sont enregistrés, dont 19% à durée indéterminée et 10% concernent des non nationaux. Par rapport à l'année précédente, le nombre de contrats baisse de 1%. Le taux d'accroissement moyen annuel entre 2008 et 2013 est de -14%.

Après une baisse régulière du nombre de contrats des nationaux entre 2008 et 2011, le rebond en 2012 ne s'est pas poursuivi en 2013. Le nombre de contrats des non nationaux a connu une forte croissance de 2008 à 2011. Après la chute de 2012, il rebondit de 86% en 2013.

La nature des contrats de travail sur la période 2008 à 2013 est dominée par des contrats à durée déterminée (81%) en 2013.

Au plan régional, le Centre enregistre 34% des contrats, ensuite viennent la région des Cascades (25%) et celle de la Boucle du Mouhoun (8%). La région des Cascades se distingue en 2013 par l'ampleur de l'augmentation (+186%) du nombre de contrats en 2013.

La répartition des contrats de travail par secteur d'activité en 2013 montre que chez les nationaux, le secteur de la "Construction" enregistre le plus de contrats de travail, suivi de celui de l'"Education". Les contrats dans ces deux secteurs représentent respectivement 26% et 18% des contrats des nationaux. En outre, ces deux secteurs ont respectivement connu des hausses de 103% et 138% par rapport à 2012. Au niveau des non nationaux, c'est le secteur des "Activités extractives" qui offre plus de contrat, soit 58% de l'ensemble. Ensuite vient le secteur de la "Construction" avec 20%.

Les contrats de travail sont enregistrés au cours de l'année par les services des inspections du travail. Les dispositions prévues aux articles 56 et 62 de la loi n°028-2008/AN portant code du travail au Burkina Faso implique que l'enregistrement des contrats des non-nationaux est obligatoire.

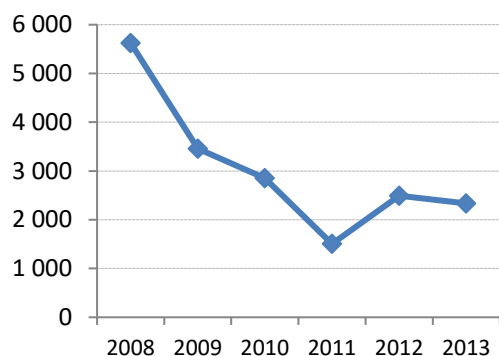
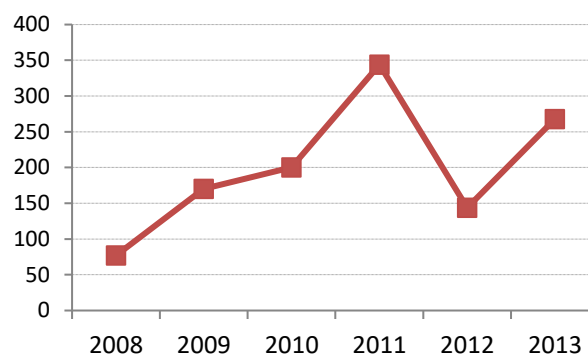
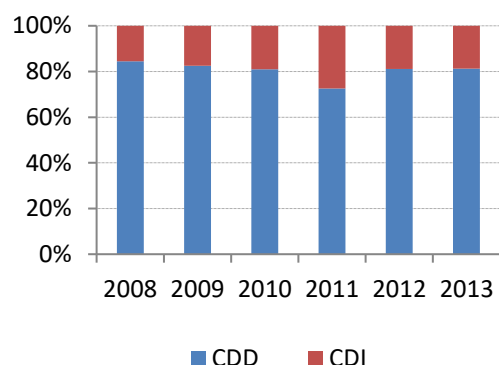
Nationaux : Travailleurs de nationalité burkinabé

Non nationaux : Travailleurs de nationalités étrangères

Sources statistiques : Annuaire statistique 2013 du MFPTSS

Tableau 39: Nombre de contrats de travail

En 2013			Evolution /				TAMA (%)
			2012		2008		
Nombre	% CDI	% Non nationaux	Nombre	%	Nombre	%	
2 601	18,7	10,3	-34	-1,3	-3 101	-54,4	-14,5

Graphique 73: Evolution des contrats des nationaux

Graphique 74: Evolution des contrats des non nationaux

Graphique 75: Evolution de la répartition des contrats par nature

Tableau 40: Contrat de travail des nationaux par région

Régions	En 2013	%	Variation/2012		Variation/2008	
			Nombre	%	Nombre	%
Centre	786	33,7	-306	-28,0	-1 968	-71,5
Cascades	587	25,2	382	186,3	427	266,9
B. Mouhoun	196	8,4	-165	-45,7	6	3,2
Nord	167	7,2	63	60,6	-127	-43,2
Hauts-Bassin	148	6,3	39	35,8	-815	-84,6
Autres régions	449	19,2	-171	-27,6	-815	-64,5
Burkina	2 333	100	-158	-6,3	-3 292	-58,5

Tableau 41: Contrat de travail par secteur d'activités

Secteurs d'activité	Contrats des nationaux			Contrats des non nationaux		
	%	Variation/2012		%	Variation/2012	
		Nombre	%		Nombre	%
Construction	25,8	305	103,0	20,1	52	2600,0
Education	18,3	248	137,8	8,2	-4	-15,4
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	11,4	129	94,9	1,5	4	-
Activités de santé et d'action sociale	10,8	61	31,8	0,0	0	-
Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	6,8	-7	-4,2	1,5	-6	-60
Activités extractives	3,5	-21	-20,4	58,2	74	90,2
Activités de fabrication	2,2	-45	-46,9	6,3	15	750
Autres	21,2	-828	-62,6	4,1	-11	-50
Ensemble	100,0	-158	-6,3	100,0	124	86,1

3.6. Accidents de travail

Nombre d'accidents de travail et maladies professionnelles

Points saillants

- 20% d'accidents de travail et de maladies professionnelles en moins en 2013
- Plus de la moitié des accidents de travail entre le domicile et le lieu de travail
- Régions du Centre et des Hauts-Bassins : quatre cinquième des accidents de travail et maladies professionnelles en 2013

Commentaire général

Sur les 582 accidents de travail et maladies professionnelles ayant fait l'objet d'enquête en 2013, 57% sont survenus pendant le trajet "Aller-Retour" du domicile au lieu de travail. Par rapport à 2012, le nombre d'accidents de travail et maladies professionnelles a baissé de 20%. Cette baisse est plus importante que celle de la moyenne des cinq dernières années (12%).

En sus des accidents de travail survenus pendant le trajet "Aller-Retour", une part considérable d'accidents de travail (28%) est survenue sur les lieux habituels de travail en 2013. Le reste des accidents de travail est survenu sur les lieux occasionnels de travail ou en cours de mission avec respectivement 4% et 11%.

Les accidents de travail et maladies professionnelles survenus en 2013 n'ont pas été sans dommages pour les victimes. En effet, 40% des accidents ont entraîné des affections simultanées à de multiples organes. De même, 15% ont provoqué des lésions au niveau des membres inférieurs et 14% sur les membres supérieurs.

Le moyen de transport est le plus incriminé : sa mise en cause dans les accidents de travail a augmenté de 2012 à 2013, passant de 47% à 67%. La part de la machine diminue au fil des années.

Au niveau régional, un important nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles est répertorié dans la région du Centre, suivi de celle des Hauts-Bassins. Ces deux régions totalisent respectivement 46% et 32% des accidents de travail et maladies professionnelles en 2013. Le nombre d'accidents et maladies professionnelles évolue en dents de scie dans le Centre, tandis que dans les Hauts-Bassins, il est stable depuis 2010.

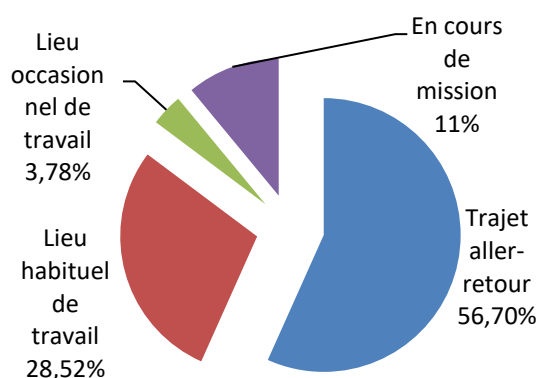
Les accidents de travail et maladies professionnelles dont il s'agit ici sont ceux ayant fait l'objet d'enquête

Sources statistiques : Annuaire statistique 2013 du MFPTSS

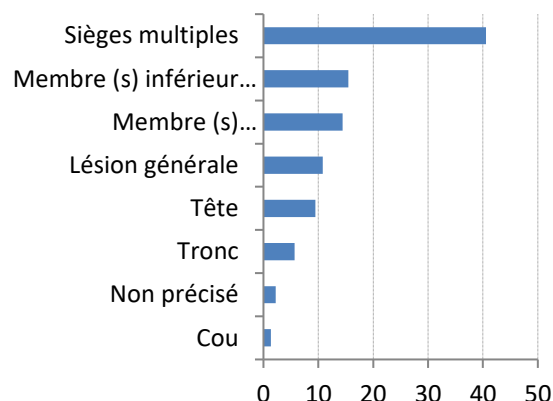
Tableau 42: Accidents de travail et maladies professionnelles

En 2013		Evolution /				TAMA
		2012		2008		
Nombre	% sur le trajet	Nombre	%	Nombre	%	
582	56,7	-149	-20,4	-531	-47,7	-12,2

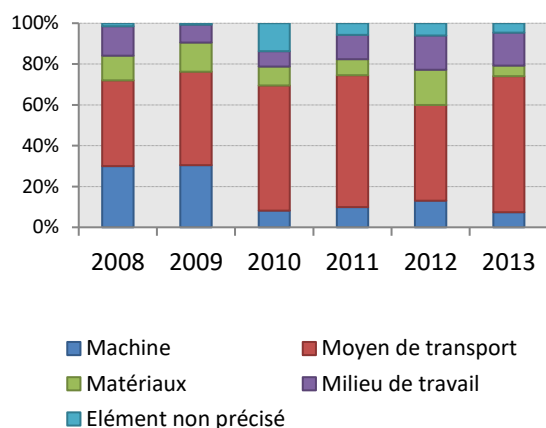
Graphique 76: Répartition des accidents de travail et maladies professionnelles selon le lieu en 2013



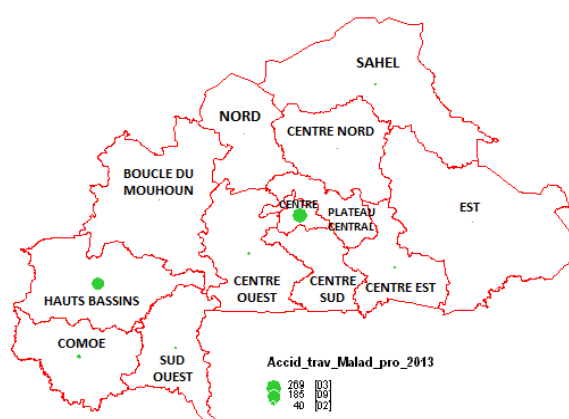
Graphique 77: Répartition des accidents de travail et maladies professionnelles selon le siège de la lésion ou de l'affection



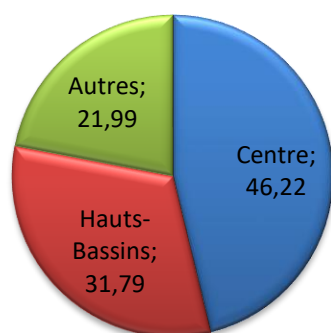
Graphique 78: Evolution de la répartition des accidents de travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel incriminé dans la lésion ou l'affection



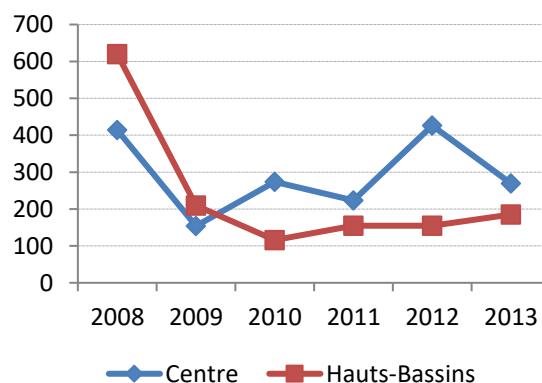
Carte 4: Accidents de travail et maladies professionnelles par région



Graphique 79: Répartition des accidents de travail et des maladies professionnelles par région en 2013



Graphique 80: Evolution du nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles dans le Centre et les Hauts-Bassins



3.7. Travail des enfants

Nombre de cas d'enfants en situation de travail

Points saillants

- Près de 7 000 enfants trouvés en situation de travail en 2013, très forte hausse par rapport à 2012
- Près de la moitié des enfants en situation de travail rapporté en 2013 sont des filles
- Centre-Nord : Trois quarts des enfants trouvés en situation de travail en 2013

Commentaire général

Les services des directions régionales du travail et de la sécurité sociale ont trouvé, au cours de l'année 2013, 6842 enfants en situation de travail dont 47% de filles. Par rapport à 2012, le nombre d'enfants trouvés en situation de travail est 14 fois plus important. Cette forte hausse s'explique par les interventions ponctuelles de certains partenaires au développement. Ces interventions qui se traduisent par des enquêtes sur le terrain permettent de répertorier un plus grand nombre d'enfants en situation de travail.

La répartition des enfants en situation de travail de 2008 à 2013 indique que quel que soit la tranche d'âge, la proportion de garçons trouvés en situation de travail est plus importante que celle des filles, excepté pour 2009 où 80% des enfants étaient des filles.

Au niveau régional, la région du Centre-Nord est celle qui dénombre le plus d'enfants en situation de travail au cours de l'année 2013 avec un pourcentage de 74% des enfants. Elle est suivie des régions de l'Est (8%) et du Sud-Ouest avec 5%. La région du Centre a répertorié 74 enfants, soit 1% des enfants en situation de travail.

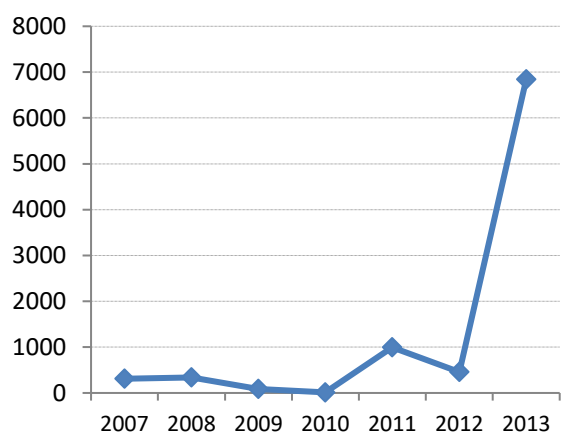
Les informations sur l'âge et le sexe des enfants sont fournies par les concernés à l'occasion des contrôles dans les entreprises.

Sources statistiques : Annuaire statistique 2013 du MFPTSS

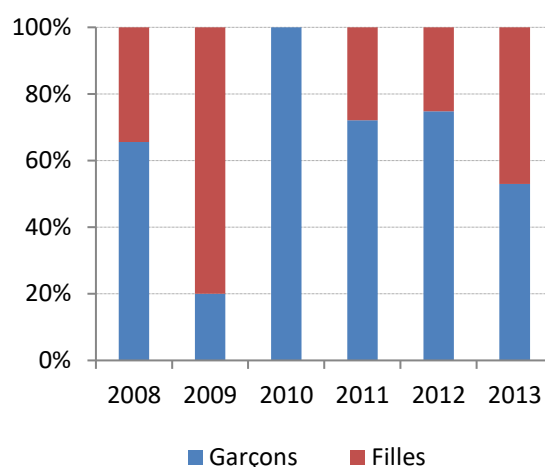
Tableau 43: Nombre d'enfants en situation de travail

En 2013		Evolution /			
		2012		2008	
Nombre	% Filles	Nombre	%	Nombre	%
6842	47,0	6 385	1397,2	6 529	2085,9

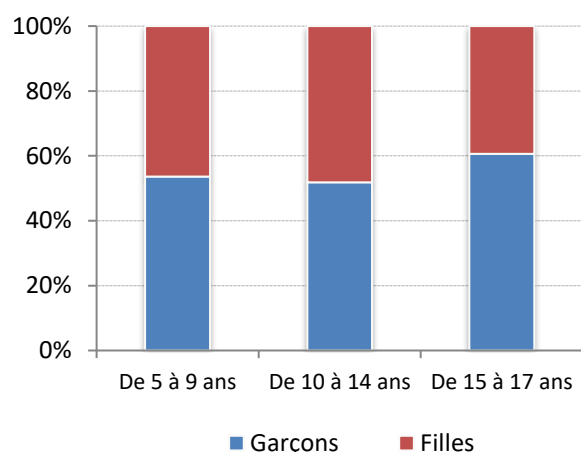
Graphique 81: Evolution des enfants trouvés en situation de travail



Graphique 82: Evolution de la répartition des enfants trouvés en situation de travail selon le sexe



Graphique 83: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par sexe et selon la tranche d'âge en 2013



Graphique 84: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par région en 2013

